

Le week-end sportif



Les Rangers dominant le 1er match

Les Rangers de New York, qui n'ont pas gagné la Coupe Stanley depuis 1940, ont clairement démontré au Canadien de Montréal, hier lors du premier match de la finale 1979, qu'ils avaient l'intention de mettre un terme à cette disette, dominant le Tricolore comme il l'a rarement été cette année. Les Rangers l'ont emporté 4-1, mais la marge séparant les deux clubs aurait pu être plus considérable...

— page 13



Les Dodgers battent les Expos 3 fois

Les Dodgers de Los Angeles ont inscrit 19 points et frappé neuf circuits en trois parties contre les Expos de Montréal au cours du week-end. Une seule des trois parties entre les deux clubs a été serrée, soit celle de samedi, que les Expos ont perdue 4-3, en 11 manches. Hier, les joueurs de Dick Williams se sont inclinés 8-2, terminant ainsi leur périple sur la côte du Pacifique.

— page 12

AU SOMMAIRE

■ Lorsque les économistes laissent parler les politiciens... — page 2

■ Les mineurs de Sudbury repoussent les offres de l'Inco — page 3

■ Où placer la croix: un éditorial de Michel Roy — page 4

■ S'il n'en tient qu'aux Ontariens, le prochain gouvernement sera minoritaire — page 7

■ Vance et Brown demandent au Sénat de ne pas modifier l'accord SALT-2 — page 9

■ Le soleil de Cannes fait une vive concurrence au festival — page 10

■ La secrétaire reste la «bonne à tout faire» — page 14

Le chah est condamné à mort par contumace

TÉHÉRAN (d'après AFP et Reuter) — Le chah d'Iran, son épouse, sa belle-mère et dix autres des plus hauts dignitaires de l'ancien régime iranien ont été condamnés à mort par contumace par la justice révolutionnaire islamique.

En annonçant dimanche ces nouveaux verdicts, l'ayatollah Sadegh Khalkhali, président des tribunaux révolutionnaires islamiques de Téhéran, n'a donné aucune précision sur le déroulement du procès

du chah ou des autres condamnés. Il n'a pas révélé les charges que les juges révolutionnaires avaient retenues contre les accusés, dont trois anciens premiers ministres: M. Chapour Bakhtiar, Djaafar Charif Emaami et le général Gholam Reza Azhari. Seul parmi les anciens premiers ministres du chah depuis 1964, M. Djamchou Amouzegar échappe encore à une condamnation à mort.

L'ayatollah Khalkhali a ajouté que l'exécution des condamnés «où qu'ils se trouvent» sera considérée comme un «acte légal». Il a demandé aux gouvernements qui les accueillent d'assurer l'impunité aux personnes qui les exécuteraient.

Il a d'autre part expliqué que «les tribunaux révolutionnaires islamiques ne tenaient aucun compte des méthodes judiciaires occidentales, qui ne font que ralentir la justice et disculpent parfois les véritables criminels».

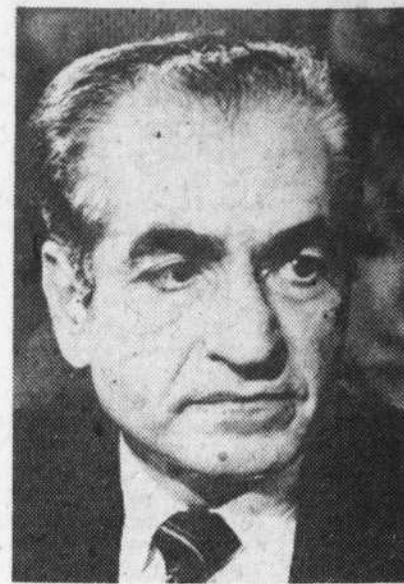
L'ayatollah Khalkhali a par ailleurs fait le plaidoyer des quelque 200 condamnations à mort prononcées contre d'anciens partisans ou responsables du régime du chah.

Les idées occidentales de justice n'ont pas cours dans les tribunaux islamiques, a-t-il dit. «Ceux qui engagent une guerre contre Dieu et ses prophètes et qui tentent de propager la corruption sur la terre doivent être tués, avoir pieds et mains coupés ou être envoyés en exil», a-t-il poursuivi.

Les critères européens de justice n'ont aucune influence sur les tribunaux qui se réclament uniquement des préceptes du Coran, a-t-il poursuivi. Puis, accusant la presse étrangère de tenter d'étouffer dans l'oeuf la révolution iranienne: «Il n'y a pas de place en Iran pour le sionisme, le communisme ou l'impérialisme et nous détruirons leurs plans».

En me confiant la responsabilité du tribunal révolutionnaire islamique de Téhéran, l'ayatollah Khomeiny «m'a demandé de n'écouter personne, pas même lui-même (pour prononcer des jugements)», a poursuivi l'ayatollah Khalkhali.

M. Amir Abbas Hoveyda, ancien premier ministre, qui a été exécuté le mois dernier, avait offert au tribunal un million de dollars pour que son procès soit



Le chah d'Iran

différé, mais sa proposition a été rejetée, a-t-il dit.

Cependant, pour la première fois, les autorités iraniennes ont pris une mesure de clémence en faveur d'un ancien ministre, M. Aligholi Aradalan, dont la radio a annoncé la libération après deux mois de détention.

Autre indice qui pourrait préfigurer une mise en sommeil de l'épuration après la condamnation à mort du chah, l'ayatollah Chariat Madari, un des principaux leaders religieux, a proposé une «suspension des poursuites» contre les serviteurs de l'ancien régime.

Cette mesure, selon l'ayatollah Chariat Madari, permettrait, mieux qu'une amnistie générale, de tirer un trait sur un passé douloureux, sans exclure pour autant la reprise des procès contre les an-

Voir page 6: Le chah



Les leaders des trois partis politiques se serrent la main avant de s'affronter dans un grand débat qui a été télédiffusé par les trois chaînes anglaises du Canada. (Photolaser CP)

Le débat télévisé

Clark, qui risquait le plus, s'en est pourtant bien tiré

par Jean-Y. Dufresne et Rodolphe Morissette

Match nul diront les uns, deux bonnes heures d'échanges civilisés, mais dépourvus de ces grands moments dramatiques qui «font» les confrontations historiques, le débat télévisé d'hier n'aura peut-être exercé d'influence sur le scrutin du 22 mai que dans la mesure où l'homme qui risquait le plus est celui que la télévision somme toute a le mieux servi.

En tout cas, le débat n'a certainement pas défavorisé «l'image» de M. Joe Clark dont la plupart des observateurs, parmi lesquels ses propres stratèges, craignaient qu'elle souffrirait le plus d'un duel avec M. Trudeau.

Alors que ce dernier donnait parfois l'impression d'un homme indifférent à force de détachement, pour ne pas dire légèrement un tantinet blasé, au mieux paternaliste, comme si on l'avait entouré d'amateurs, M. Clark au contraire ne s'est jamais départi d'une certaine agressivité contrôlée, ne trahissant tantôt son embarras que par un rire gêné, et dont M. Trudeau, semble-t-il n'a même pas voulu profiter, comme si tout l'exercice imposé par les exigences électroniques de la campagne lui paraissait légèrement superficiel.

En tous cas, ceux qui n'avaient pas l'intention d'accorder à M. Clark leurs suffrages, n'ont pas trouvé dans sa performance des raisons additionnelles de le

priver de leur voix.

Et loin de s'aliéner des partisans, M. Clark a peut-être réussi à convaincre un certain nombre d'indécis, qui ne voyaient pas en lui un homme capable de s'affirmer.

Quant à M. Broadbent, alors qu'il s'est employé avec beaucoup de sincérité à faire valoir des idées — à cet égard tout le débat n'était que redites — on avait l'impression d'un chef de parti résigné d'avance à n'occuper au mieux le 23 mai que la balance du pouvoir.

On estime à six millions le nombre de téléspectateurs hier, alors que le débat était diffusé sur les chaînes anglaises seulement, CBC, CTV et Global, mais ce

Voir page 6: Le débat

l'humeur de ce pays

Dans Joliette, Roch LaSalle gage encore «neuf sans atout»

par Rodolphe Morissette

JOLIETTE — Les électeurs du comté fédéral de Joliette sont très gâtés au cours de cette campagne électorale pourtant pas très riche en couleurs. Depuis un mois en effet des chars allégoriques libéraux font procession dans le comté.

Ils ont un député sortant conservateur — conservateur? — qui ne manque pas de couleur, Roch LaSalle. Et ils ont droit en même temps à un défilé de modes absolument sensationnel: presque tous les ministres libéraux du Québec viennent faire leur numéro dans Joliette. Une véritable aubaine!

On s'explique non sans quelque candeur au quartier général du Parti libéral: «Notre candidat est si peu connu — c'est le maire de Saint-Hippolyte, M. Roger Cabana — qu'on l'entoure continuellement de ministres, de gros canons...» Il est venu un ministre libéral par mois depuis un an. Et le sys-

tème se libéralise depuis un mois. Le «clou» de la campagne libérale, dit-on, ce sera «autour du 15 mai»: le sénateur Jean Marchand sera à Joliette et on nous promet qu'il frappera très, très fort.

D'ailleurs, le ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, l'a annoncé la semaine dernière: il ne restera pas deux députés conservateurs au Québec le 22 mai au soir... Il a dit cela à Louiseville samedi, en attaquant M. Roch LaSalle. Pour les libéraux de Joliette, la popularité de «TiRoch» dans le comté, ce n'est que de l'inflation journalistique... Ce sont les médias d'information qui feraient sa campagne.

Le candidat libéral avait annoncé, en début de campagne, qu'il tiendrait plusieurs assemblées publiques. Il a dû y renoncer cependant dès le mois d'avril, car ce n'était pas très couru. Il s'est lancé plutôt dans la porte à porte et les visites industrielles et commerciales. «Les premier ministre y re-

Voir page 6: Dans Joliette

Le problème de l'énergie

Les contradictions entre politique et économie

par Antoine Ayoub

Professeur titulaire d'économie à l'Université Laval, M. Ayoub dirige le Groupe de recherche en économie de l'énergie (GREEN) de cette institution, un organisme de recherche et de consultations en matière d'énergie et de ressources naturelles, oeuvrant sur la scène nationale et internationale. Le texte de M. Ayoub inaugure la série d'analyses électorales que LE DEVOIR a commandées à des spécialistes, et qu'il publiera tout au long de cette semaine.

Deux semaines à peine avant le déclenchement de la campagne électorale, «l'affaire» d'Imperial Oil et de sa maison-mère Exxon venait d'éclater. Cette affaire est tellement exemplaire et

significative, qu'une rapide récapitulation des réactions du gouvernement et des partis politiques à son endroit me paraît être la meilleure introduction à l'analyse de la perception que se font ces derniers de l'ensemble du dossier de l'énergie au Canada. Au-delà des diatribes et des promesses que charrie nécessairement toute campagne électorale, il est bon, en effet, de rappeler aux citoyens à l'occasion, justement, des élections, quelques faits saillants et quelques-uns des problèmes les plus importants de ce dossier délicat. Chacun aura, alors, le loisir de mesurer la distance qui sépare les réalités du discours électoral.

L'affaire d'Exxon, on s'en souvient, avait éclaté quand cette grande multinationale du pétrole — la plus grande, en fait — avait séchement ordonné à sa filiale canadienne, Imperial Oil, d'opposer un refus net et catégorique aux deman-

des, pour ne pas dire aux supplications, de M. Gillespie de rétroceder les quantités importantes de pétrole vénézuélien qui devaient originellement être destinées aux marchés de l'Est canadien et qu'Exxon avait jugé de son intérêt de détourner vers des marchés plus lucratifs ou plus prioritaires dans sa stratégie planétaire. En termes clairs, ce comportement équivalait tout simplement à un refus d'assistance et de secours à un pays-hôte en danger de pénurie. Cette attitude était d'autant plus grave que la situation des approvisionnements pétroliers mondiaux était des plus précaires à la suite de la révolution en Iran et de l'interruption complète des livraisons de ce deuxième exportateur mondial de pétrole. Des tensions commençaient, en effet, à apparaître chez les distributeurs indépendants d'huile à chauffage. Étant les premiers touchés, ils n'avaient pas manqué, à l'é-

poque, d'étaler sur la place publique le sort que leur faisaient les grandes compagnies avec l'espoir que les milieux politiques finiraient par réagir.

Malheureusement, les réactions du gouvernement et des partis politiques faisaient, en réalité, piètre figure devant la détermination inébranlable et l'arrogance tranquille de la grande multinationale. Ces réactions signalaient, d'autre part, non seulement la fragilité du système des approvisionnements pétroliers mais en même temps l'absence d'une politique cohérente et efficace tenant compte des véritables problèmes que l'énergie pose déjà au Canada et que le temps ne fera qu'amplifier si l'on continue sur la même lancée.

La réaction du gouvernement libéral, à ce défi de taille à son autorité s'est, en effet, vite enlaidie dans une guerre parlementaire cherchant à faire adopter à la

hâte un projet de loi, certes nécessaire mais non suffisant, sur la répartition des disponibilités en énergie dans les périodes d'urgence. Mais Imperial et Exxon se sont sorties de toute l'affaire avec quelques égratignures verbales lancées à leur encontre par quelques officiels de second rang dénonçant leurs agissements pour ne pas dire leur manque de courtoisie!

Plus navrante que l'attitude du gouvernement était celle de l'opposition officielle. Avec une candeur désarmante, le chef conservateur n'a, en effet, rien trouvé de mieux pour «punir» Exxon et sa filiale canadienne que de proposer le démantèlement de Pétro-Canada! Fort heureusement, il s'est ensuite rétracté un peu quand ses conseillers lui ont suggéré qu'il serait très dangereux, concernant un produit stratégique comme le pétrole, de mettre «tous ses oeufs dans le panier de

Voir page 6: L'énergie

		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE								TIRAGE 906 VENDREDI 11/5/79	
2	15	20	26	32	33						
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX									
5 SUR 6	520	\$137,848.00									
4 SUR 6	4664	\$238.60									
5 SUR 6+	2	\$73.90									
		\$41,354.50									
		Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN									
		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX 5 SUR 6 +									
		13									
		VENTES TOTALES:									
		\$1,435,914.									
SÉRIE	NUMÉRO	30 Séries émises - 90,000 chacune									
25	50383	1 GAGNANT DE \$50,000.									
NUMÉRO COMPLET	50383	POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.									
4 CHIFFRES	0383	240 GAGNANTS DE \$500.									
3 CHIFFRES	383	2430 GAGNANTS DE \$100.									

LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

Quand les économistes laissent parler les politiciens...

par Michel Vastel

OTTAWA — La Conférence nationale sur les revenus convoquée la semaine dernière à Winnipeg par le Conseil économique du Canada a mis en relief, de façon parfois tragique, l'ignorance des pouvoirs publics du problème des inégalités sociales au Canada.

Le meilleur exemple qu'on puisse en donner est la promesse du chef conservateur de rendre les frais d'hypothèques, sur une résidence principale, déductibles du revenu imposable. L'architecte de cette politique, James Gillies, est lui-même économiste et retournera à l'enseignement universitaire aussitôt après la fin de la campagne électorale.

Il s'agit d'une promesse qui représenterait, pour le fisc canadien, un manque à gagner de près d'un demi-milliard de dollars dès la première année, et près de deux milliards après quatre ans, lorsqu'elle aura été appliquée à 100%. Ce \$2 milliards sera évidemment à la charge de l'ensemble des contribuables canadiens, soient-ils locataires ou propriétaires.

Quels seront les bénéficiaires? Un intéressant document de Mme Gail Oja, de Statistique Canada, sur « l'inégalité de la répartition de la richesse au Canada en 1977 », indique d'abord que 39,7% des familles canadiennes sont locataires de leur logement. Ces familles, surtout concentrées au bas de l'échelle des revenus,

n'ont donc aucun bénéfice à attendre de cette largesse de \$2 milliards. Mais il y a plus: parmi les 60,2% de familles canadiennes qui sont propriétaires de leur résidence, près de la moitié, 27,4%, n'ont plus d'hypothèque à payer. Le programme se destine donc exactement à 32,8%, à peu près le tiers, de toutes les familles canadiennes.

Mais le document de Mme Oja indique qu'il ne faut pas encore s'arrêter là. En effet, plus des deux tiers de ces familles (68,5% exactement) sont concentrées dans la partie supérieure de l'échelle canadienne de la richesse. Ces familles se partagent, à elles seules, 77,6% de toute la richesse du pays, tout en ne représentant que 50% de la population.

Ainsi le programme de déductibilité des intérêts d'hypothèques vise essentiellement 22,5% des familles canadiennes, moins du quart, toutes concentrées dans la catégorie des plus hauts revenus.

Compte tenu de la progressivité de l'impôt, l'effet régressif de cette politique sera encore plus prononcé. En effet, il faut prévoir que ce type de famille habite des maisons particulièrement coûteuses donc que leurs hypothèques sont élevées, et ainsi que les intérêts à déduire sont importants. Mais ces familles, jouissant aussi de hauts revenus, sont frappées de taux d'imposition également élevés. L'économie d'impôt sera donc d'autant plus importante. Pour illustrer cela, disons que les deux tiers de bénéficiaires se trouvent dans une catégorie de famille où le montant des

intérêts à déduire pourrait être de l'ordre de \$3 à \$4,000 par année ce qui, avec un taux d'imposition de 40%, pourrait représenter une économie d'impôt de \$1,200 à \$1,600 par année. Le tiers de bénéficiaires du programme, en fait 10% de toutes les familles canadiennes, a plus de chance d'être propriétaire d'un petit bungalow ou d'un appartement en co-propriété sur lequel l'hypothèque est de l'ordre de \$20 à \$30,000. Ses revenus étant moins élevés, son taux d'imposition peut être par exemple de l'ordre de 20% seulement, ce qui représentera alors une économie d'impôt de \$400 à \$600 par année.

Personne ne conteste d'ailleurs que cette politique contribue à un accroissement de l'inégalité dans la répartition de la richesse au Canada. A court terme d'abord puisqu'un tiers de familles jouiront d'une baisse de leurs impôts, d'autant plus élevée qu'ils sont plus riches. A long terme aussi puisqu'en réduisant le coût d'acquisition d'une maison, l'Etat réduit le coût de constitution du patrimoine global de ces familles. Sans aucune compensation pour les 67,2% des autres familles canadiennes.

Ne se sont pas les seules pertes qu'il y avait à découvrir dans l'imposante série d'études présentées la semaine dernière à Winnipeg par le Conseil économique du Canada. D'autres documents ont mis en évidence l'existence de poches de pauvreté, dans la société canadienne, d'une ampleur extraordinaire.

Par exemple, une autre expertise de Statistique Canada, Mme Jenny Podoluk a rappelé qu'en 1976, 70% des hommes euls âgés de plus de 65 ans, et 76% des femmes seules de cet âge, devaient se contenter d'un revenu inférieur à \$5,000 par année. On n'a pas entendu beaucoup de chefs politiques, depuis le début de la campagne électorale, parler de ces 200,000 Canadiens et 500,000 Canadiennes, qui n'ont aucune attache familiale et qui, à 65 ans ou plus, doivent vivre avec \$96 par semaine ou moins. Près de 200,000 de ces personnes, d'ailleurs, comptaient sur moins de 57 dollars de revenus par semaine.

Autre exemple, celui des femmes chefs de famille et ayant des enfants de moins de 16 ans à charge. Elles étaient 412,000 en 1975. La moitié devait se contenter de revenus inférieurs à \$10,000 par année. Mais c'est encore au bas de l'échelle que la situation était la plus tragique. Il y avait en

1975, toujours selon Mme Podoluk de Statistique Canada, quelque 180,000 femmes canadiennes qui avec deux enfants ou plus de moins de 16 ans, devaient se contenter d'un revenu égal ou inférieur à 100 dollars par semaine. C'est encore une catégorie de personnes dont on a peu parlé depuis le déclenchement de la campagne électorale. Pourtant, le problème s'aggrave de campagne électorale en campagne électorale: le nombre de familles dont le chef est une femme âgée de moins de 55 ans a augmenté de 29% entre

1971 et 1976!

On n'a pas beaucoup parlé non plus des familles dont le chef a moins de 25 ans. Elles sont concentrées, elle aussi, au bas de l'échelle des revenus et de la richesse. Et, là encore le problème a tendance à s'aggraver. En 1970, 60% des familles dont le chef était âgé de 25 ans ou moins se trouvaient concentrées dans le quart des familles canadiennes les moins riches. En 1976, leur proportion avait grimpé à 69%.

Quant au programme d'allocations familiales, il a été mo-

difié en 1973 et le résultat de cette modification a été de le rendre moins progressif, c'est-à-dire que le coût que les Canadiens paient, par rapport aux bénéfices qu'ils retirent, a augmenté. Cela est notamment dû au fait que les allocations familiales, tout en devenant indexées, étaient rendues taxables pour le parent qui réclame une exemption pour ses enfants. En somme, en 1973 on a rendu ce programme social moins efficace — moins social — qu'il n'était auparavant. La mesure a été adoptée par un gouvernement libéral

minoritaire, appuyé par le NPD! En fait, ce qui est arrivé, c'est qu'on a modifié le programme sans avoir aucunement calculé ses effets possibles. Et ce dernier exemple soulève un problème qui a été longuement discuté à la Conférence nationale sur les revenus.

La communauté des économistes — et particulièrement Statistique Canada — rassemble d'année en année, une somme impressionnante de données statistiques. Les seuls documents déposés à Winnipeg la semaine dernière représen-

tent 9 pouces d'épaisseur de papier! Et ils ne portent que sur la répartition de la richesse au Canada. Le problème vient de ce que, manifestement, cette information est encore fort peu utilisée par les hauts fonctionnaires qui ont à bâtir les politiques. Qui plus est, le grand public les ignore.

Appartenait-il par exemple à Statistique Canada de rappeler, au cours des dernières semaines, les données de base sur la richesse des familles canadiennes, et le nombre de propriétaires de logements avec hypothèques, simplement pour éclairer le débat politique? La question reste posée parce que cette hypothèse ne soulève manifestement pas l'enthousiasme chez les hauts fonctionnaires de Statistique Canada. Pourtant, chaque mois, l'organisme se retrouve mêlé à un débat politique du seul fait qu'il publie ses statistiques sur le chômage ou l'inflation.

Une solution serait peut-être de suivre l'exemple britannique qui a été présenté samedi à Winnipeg par Mme Dorothy Wedderburn. La Grande-Bretagne a en effet créé, en août 1974, une Commission royale d'enquête permanente sur la répartition des revenus et de la richesse (la commission Diamond) dont Mme Wedderburn est membre.

L'avantage d'une commission d'enquête est qu'elle est sûrement beaucoup mieux « branchée » sur l'opinion publique, puisqu'elle peut tenir des audiences publiques. Elle jouirait d'une indépendance que n'a malheureusement pas Statistique Canada qui doit quêter ses fonds pour maintenir ses séries d'enquêtes sur la population canadienne. Elle pourrait surtout amener les économistes à s'exprimer en public...

la campagne des chefs

HIER

Les chefs des trois principaux partis ont interrompu leurs tournées électorales pour mettre la dernière main au grand débat télévisé. Le chef du Crédit social, qui n'en est pas, faisait campagne dans Montmagny.

AUJOURD'HUI

Le premier ministre Trudeau quitte Ottawa cet après-midi pour Edmonton. Une assemblée est prévue le soir.

Son adversaire le chef conservateur Joe Clark se rend l'après-midi à Saint-Jean, N.-B., le soir à Yarmouth, N.-E. Il rentre ensuite à Toronto. Le chef néo-démocrate Ed Broadbent visite Vancouver.

Le Droit donne son appui à Ed Broadbent

OTTAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique a reçu samedi l'appui du seul quotidien de langue française en Ontario, *Le Droit* d'Ottawa.

« Rien ne saurait être plus profitable à la bonne conduite du gouvernement fédéral qu'une forte représentation du Nouveau Parti démocratique à la Chambre des Communes », a écrit l'editorialiste en chef du quotidien *Le Droit*. Ce journal a traditionnellement appuyé les libéraux, bien qu'en 1975, il ait appuyé le NPD au niveau provincial en Ontario.

Cet appui du *Droit*, qui suivait de deux jours à peine, celui du *Toronto Star* a permis au leader du NPD, Ed Broadbent, de terminer une tournée de quatre jours dans la région de Toronto sur une note optimiste.

Tant à Toronto qu'à Ottawa, samedi, M. Broadbent, qui s'adressait aux militants de son parti, a exprimé son grand espoir de remporter plusieurs sièges le 22 mai.

Selon lui, le NPD a fait, au cours de la dernière semaine, des gains impressionnants dans la région de Toronto. Ces appuis nouveaux sont venus, tant d'anciens libéraux que d'anciens conservateurs, a-t-il soutenu.

M. Broadbent a consacré la première partie de la journée de samedi à sillonner six circonscriptions torontoises en empruntant un tramway loué pour les circonstances par la commission de transport de la ville.

Le tramway s'est arrêté au coeur de plusieurs communautés ethniques, où M. Broadbent et son épouse Lucille, ont serré des centaines de mains.

Pour la première fois depuis le début de la campagne, Christine Broadbent, six ans, accompagnait ses parents.

Le leader du NPD et son entourage ne sont certes pas passés inaperçus puisqu'à chaque arrêt une centaine de militants venaient grossir les rangs du groupe.

Une douzaine de Torontois

bien connus dans les milieux artistiques ou littéraires, dont l'écrivain et animatrice June Callwood, se sont joints au groupe pour démontrer publiquement leur appui au NPD.

Par ailleurs, il a promis samedi qu'au cours du débat télévisé de dimanche soir, il obligerait MM. Joe Clark du Parti conservateur et Pierre Trudeau du Parti libéral à parler des sujets qui sont les plus importants selon lui, c'est à dire, l'augmentation des prix et le chômage.

Il a soutenu que ces derniers n'ont pas encore discuté de cette question ni proposé des solutions concrètes au cours de la campagne électorale.

Hatfield stigmatise la « menace » de Trudeau

FREDERICTON (PC) — Les moyens qu'entend prendre le premier ministre, M. Trudeau, pour « canadieniser » la constitution pourraient provoquer des divisions irréparables au Canada, a déclaré vendredi le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield.

Pour M. Hatfield, les propos récents de M. Trudeau sur la constitution à Toronto et à Montréal sont de nature à semer la division plus que tous ceux que l'on a déjà tenus au pays.

La « menace » de M. Trudeau de passer outre aux premiers ministres en tenant un référendum dresserait provinces contre provinces et ferait

Donnez des vacances à votre auto.

B'nai B'rith Hillel Foundation of Montréal Inc.

La Fondation B'nai B'rith Hillel de Montréal Inc.

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE

jeudi, 24 mai 1979, 8:00 P.M.
3460 rue Stanley

Ordre du jour:

- Prendre en considération les rapports du Directeur et des Vérificateurs.
- Election de Directeurs et nomination de Vérificateurs.
- Approuver les changements au règlement.
- Traiter de tout autre sujet qui peut être placé sous cette assemblée.

B'nai B'rith Hillel Foundation Mtl. Inc.
J. Barney Grosser,
Président

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordiez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix.

Voilà comment nous nous sommes assurés la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.

Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à votre service.

IMMEUBLE

Trust Royal

L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

... à votre service

LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

S'il n'en tient qu'aux Ontariens, le prochain gouvernement sera minoritaire

par
Claude Turcotte

TORONTO — Après sept semaines de campagne électorale, l'humeur apparente des citoyens ontariens vis-à-vis les choix politiques qu'on leur propose demeure toujours presque aussi incertaine qu'au jour du déclenchement de cette course au pouvoir.

A une semaine de l'élection, la brume reste épaisse et tous les grands voyants cherchent leur boule de cristal en se guidant avec une canne blanche. Les sondages, tous plus scientifiques les uns que les autres, ne permettent pas de déceler avec clarté ce qui se passe dans la conscience et l'inconscient des électeurs, de telle sorte que toutes les prédictions sont suivies de prudentes mises en garde: il faudra attendre jusqu'à la dernière minute, c'est-à-dire dans l'enclos de votation, pour vraiment savoir.

Devant cette conjonction on ne peut plus délicate, il appa-

rait néanmoins certaines lignes sur lesquelles à peu près tout le monde est d'accord: s'il n'en tient qu'à l'Ontario on élira le 22 mai un gouvernement minoritaire. Aucun indice sérieux ne permet actuellement d'entrevoir un gouvernement majoritaire libéral ou conservateur.

L'un et l'autre des deux grands parient que le vote en leur faveur paraît « mou » pour reprendre une expression du jargon de ce monde politique. Qu'il soit au cœur ou en marge de cette zone grise, le Nouveau Parti démocratique ne sait pas, lui non plus, ce qui l'attend le 22 mai. Il pourrait tout aussi bien se retrouver aux Communes avec 17 ou 30 députés (pour tout le Canada).

L'attitude indécise d'une partie déterminante de l'électorat s'explique assez facilement par le manque d'attrait des deux principaux leaders, MM. Trudeau et Clark. Il semble évident que les citoyens voteront davantage contre quelqu'un d'une manière ou de l'autre, sauf les partisans à tout crin qui, quoi-



qu'il arrive, votent toujours pour le même parti. Mais ce ne sont pas ces derniers qui choisiront le gouvernement.

Il y a en Ontario un sentiment largement répandu qu'après 16 ans de régime libéral, dont les onze dernières années sous la gouverne de M. Trudeau, il faut donner la chance à un autre parti, en l'occurrence les conservateurs. Mais ce goût du changement débouche sur une frustration profonde dès que la comparaison entre MM. Trudeau et Clark se fait.

En très grande majorité les Ontariens reconnaissent au premier ministre des qualités de chef nettement supérieures à celles de ce jeune homme de High River, ce qui n'empêche pas les Torontois de donner leur préférence au Parti conservateur. Selon un sondage récent, les conservateurs obtiennent 42% des intentions de vote contre 37% en faveur des libéraux. Le dernier Gallup concède 10 points d'avance aux conservateurs pour tout l'Ontario.

Ces enquêtes confirment les intuitions des observateurs qui ont davantage tendance à prédire un gouvernement conservateur. Si ce goût du changement, qui s'exprime parfois par un sentiment anti-Trudeau assez défini, a surtout l'allure d'un grondement sourd, vague et caverneux, il pourrait être aussi l'ingrédient majeur d'un mouvement de fond vers un balayage conservateur. C'est une hypothèse qu'on ne peut pas écarter.

A l'inverse, il paraît improbable que survienne un courant pour ramener la masse des indécis vers les libéraux. En somme une vague conservatrice est concevable, mais pas une vague libérale, ce qui revient à dire que l'éventail des résultats possibles irait d'un gouvernement minoritaire libéral à un gouvernement conservateur majoritaire.

La meilleure hypothèse d'un point de vue libéral est celle qui compare la situation de cette année avec la campagne de 1972 où M. Trudeau s'était maintenu au pouvoir par la peau des dents. Si les conservateurs paraissent plus forts cette fois, disent les libéraux, c'est parce que le sentiment anti-gouvernemental ou anti-Trudeau s'exprime plus clairement et plus fort; mais, selon cette théorie libérale le nombre d'opposants n'a pas changé sensiblement et les in-

décis, au fond, ont depuis longtemps fait leur nid et que massivement ils vont venir de leur côté. On met alors en sourdine les réserves de plusieurs électeurs à l'égard de M. Clark. Sans cette lacune dans le leadership, il y aurait sans doute belle lurette que le sort de l'élection serait réglé.

Quand on considère les thèmes de la campagne électorale, en Ontario du moins, on doit reconnaître également que ce fut un étrange débat. Selon les sondages et autres observations, il ne fait pas de doute que l'inflation et d'une manière très spécifique le prix des aliments sont perçus comme le principal problème actuellement; c'est l'avis de 65% des Torontois.

Puis en second lieu, 54% de ces mêmes citoyens voient le chômage comme le problème le plus sérieux. Loin derrière avec 17% arrive l'unité canadienne. Donc, ce sont les thèmes économiques qui prédominent très clairement, ce qui arrange évidemment les partis d'opposition.

Mais comme au niveau du leadership, la discussion publique sur ces thèmes n'a pas soulevé d'enthousiasme et le dialogue fut tout aussi brumeux que le reste. Les gens sont souvent d'accord avec MM. Clark et Broadbent pour protester, mais dès que surgissent les mesures de rechange, surtout celles de M. Clark, on retombe dans une confusion à peu près totale (vg. le déficit stimulant qui précéderait un budget sans déficit). Même

ceux qui appuient les conservateurs reconnaissent que tout cela est bien embrouillé. Les thèmes des coupures administratives gouvernementales et l'énergie laissent les Ontariens à peu près complètement indifférents (respectivement 7 et 4% dans la région de Toronto). Curieusement avec un sentiment anti-Trudeau encore très présent, il y a seulement 1% des Torontois qui pensent que le remplacement de M. Trudeau chez les libéraux serait une solution.

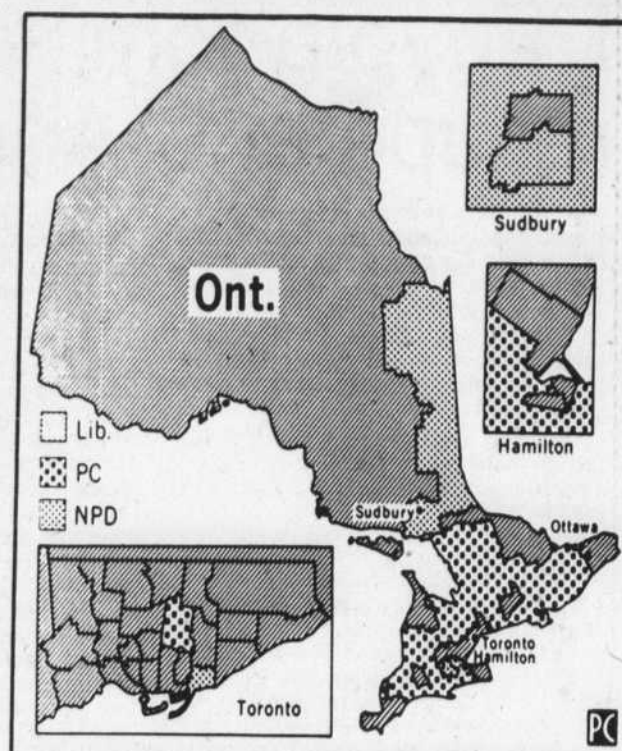
Cette donnée confirme toutefois d'une manière éclatante le goût d'un changement d'équipe ministérielle à Ottawa. Enfin, on pourrait dire un mot des thèmes non existants, dont le cas le plus évident est celui du respect des droits civils et de l'action parfois illégale de la GRC. On n'en fait même pas mention dans ce sondage fait et divulgué à Toronto. Il s'agit ici du plus extraordinaire non-thème de cette campagne électorale.

Il y a bien eu quelques questions soulevées à la suite d'une déclaration de M. Clark disant que comme premier ministre il confierait à un ministre la responsabilité d'approuver les interventions illégales de la police. Ce ministre devrait répondre de ses décisions au moins une fois par an devant un comité parlementaire. Mais à part cette parenthèse dans le débat électoral, tout le monde a fait comme si la police n'existait pas.

Un autre thème, qui n'est pas apparu dans la discussion, est celui des francophones. C'est un sujet qu'on a effleuré ici ou là, mais qui n'a engendré aucun débat significatif. Ayant circulé pendant plus de deux semaines dans l'est et le sud-ouest ontarien avec une auto immatriculée au Québec, ayant prêté l'oreille à de nombreuses discussions dans des bars et restaurants, ayant assisté à plusieurs assemblées électorales, écouté la télévision et lu les journaux régulièrement, en plus de parler au personnel politique de tous les partis, il a été tout de même impossible de percevoir une réaction quelconque contre les francophones, le Québec ou le « french power » à Ottawa. Le problème ne semble absolument pas avoir été posé dans cette optique.

Cette attitude générale n'empêche pas cependant l'action de certains éléments qui, comme le Tang, « tirent sur l'orange » et qui ont tendance à faire des crises de nerfs en présence de tout ce qui n'est pas blanc, anglophone et protestant.

Mais l'Ontario, cette province surtout, n'est plus un échantillon intact de ce qu'on appelait jadis l'Empire britannique. On y trouve une population extrêmement variée et multiculturelle, très consciente en dépit des apparences, de son voisinage avec le Québec francophone, de telle sorte que ce serait porter un jugement simpliste que d'expliquer le fort courant d'opposition actuel en Ontario au gouvernement Trudeau par une réaction contre le fait français.



Ouellet accuse Radio-Canada de favoriser Roy

Le ministre des Travaux publics, M. André Ouellet, parlant en faveur du candidat libéral dans Montréal-Laurier, a porté hier plusieurs accusations de partialité contre Radio-Canada dans la campagne en vue des élections du 22 mai.

M. Ouellet a traité particulièrement du cas de M. Yves Caron, député sortant de Beauce et de nouveau candidat, que son adversaire conservateur, M. Paul-André Busque, a semblé accuser, en lui posant des questions, d'avoir profité d'une vente de terrains au gouvernement fédéral.

Le ministre a déploré que des candidats conservateurs anglophones portent des coups bas au Parti libéral et que des francophones les imitent. Il regrette particulièrement que Radio-Canada se fasse l'écho d'accusations « injustes, malicieuses, sans fondement », contre M. Caron, sans prendre la peine de vérifier la loi de la Chambre des communes.

Ce n'est pas la seule fois où le réseau français de Radio-Canada a fait preuve de partialité depuis le début de la campagne, selon M. Ouellet. Dans les informations, on passe parfois sous silence tout ce qui peut désavantager en particulier M. Fabien Roy et son parti.

M. Ouellet a notamment déclaré: « J'accuse Radio-Canada d'avoir trompé les téléspectateurs sur une as-

semblée de M. Roy, à Chibougamau, où l'assistance se composait seulement de 19 personnes et d'avoir montré dans son téléjournal le film d'une autre assemblée de 200 personnes. »

M. Ouellet a ainsi cité plusieurs cas où, selon lui, Radio-Canada aurait faussé l'information.

A propos de l'affaire Caron, le ministre a déclaré que le député de Beauce avait reçu une lettre du conseiller juridique de la Chambre des communes citant l'article 21 de la loi qui régit la conduite des députés, et selon lequel M. Caron n'a rien fait d'illégal. Pour M. Ouellet, M. Caron est complètement disculpé par cette opinion juridique, ce qui n'empêche pas Radio-Canada de participer à un complot pour matraquer M. Caron et d'autres candidats libéraux.

M. Ouellet a aussi accusé Radio-Canada d'avoir encore trompé les téléspectateurs en faisant dire à M. Bernard Derome que M. Fabien Roy avait été reçu chaleureusement par le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin, et ses conseillers municipaux.

Le ministre des Travaux publics a déclaré que le maire de Trois-Rivières, non seulement n'appuie pas M. Roy, mais qu'il n'était même pas dans sa ville pour accueillir le chef créditiste lors de son passage en Mauricie.

M. Ouellet a condamné ce qu'il appelle la « partisanerie crasse » de Radio-Canada, qu'il accuse de ne jamais parler du séparatiste chef de l'Union populaire, qui présente 71 candidats sur 75 circonscriptions, alors que M. Roy, « le faux péquiste », en présente 73.

Pour le ministre, la raison du silence de Radio-Canada sur M. Henri Laberge (chef de l'Union populaire), c'est qu'il n'a pas l'appui de René Lévesque, alors que M. Roy l'a.

VA
JOUER
DEHORS
Kino-Québec

En primeur pour les groupes d'hommes d'affaires:

Cocktail de réception aux frais de la maison!

Voilà qui commence bien un congrès, un séminaire, un colloque, un meeting, n'importe quoi!

Il suffit que votre groupe ne soit pas trop important et qu'il se réunisse au Mont Tremblant Lodge entre le dimanche soir et le vendredi après-midi, en septembre, après le congé de la fête du Travail.

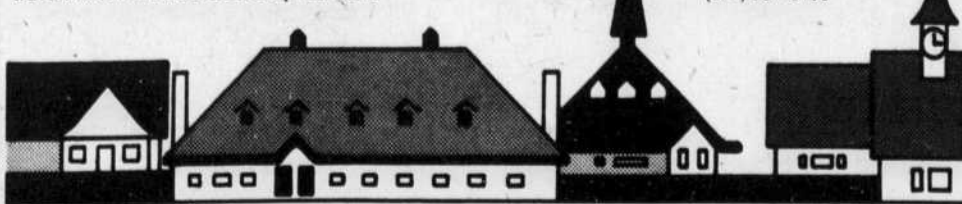
Sont compris tous les avantages dont jouissent chez nous nos clients des week-ends: locaux de toutes grandeurs, cuisine réputée, bar tranquille, chambres confortables, décor enchanteur, activités sportives et sociales, promenades en forêt, attention de tous les instants, personnel bien stylé, etc.

En plus, pour vous, tableaux, lutrins, machine Xerox, équipement audio-visuel complet et, bien sûr, service de café!

Appelez notre directeur des congrès, Guy Landry. Vous verrez que vous réunir chez nous au cœur de septembre après un bon cocktail de réception à nos frais, ça met du cœur au travail... et réduit de beaucoup vos frais.

Mont
Tremblant
Lodge

Mont Tremblant Lodge
Mont-Tremblant (Québec)
J0T 1Z0
Tél. (819) 425-2711
A Montréal
(514) 861-6165



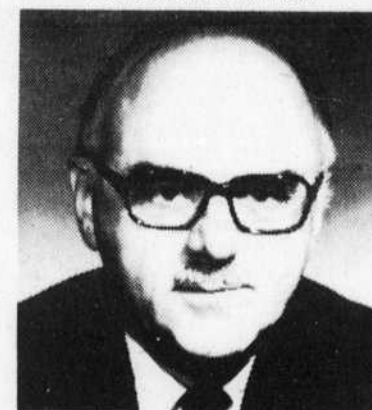
École des
Hautes Études
Commerciales

Affiliée à
l'Université de Montréal



Grand colloque annuel

Conférencier d'honneur



Jean Drapeau
Maire de Montréal

Le mercredi 30 mai 1979
l'Université et l'Entreprise
réunies en colloque
discuteront de
L'avenir de Montréal

Conférenciers:

Fernand Martin, professeur, Université de Montréal; Roger Beauchemin, président de l'Administration du Port de Montréal; Jean-Claude Marsan, directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal; Pierre Lamonde, directeur général adjoint, Office de Planification et de Développement du Québec (O.P.D.Q.); Denis A. Lussier, directeur du programme de M.B.A., H.E.C.; Léon Courville, directeur de l'Institut d'économie appliquée, H.E.C.

Panélistes:

Camille Dagenais, président du Conseil et Chef de la direction, Surveyer, Nenniger & Chênevert Ltée (SNC); Gordon Fehr, président, Pfizer Cie Limitée; Rowland Frazee, président et Chef de la direction, La Banque Royale du Canada; Yvon Renaud, président, Les Entreprises Barrette Ltée; Ghislain Dufour, vice-président exécutif du Conseil du patronat; Yves Guérard, président de la Chambre de commerce de Montréal; Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ); Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique.

Compte tenu de l'importance du sujet, il vaut mieux s'inscrire au plus tôt en utilisant le bulletin ci-joint.

BULLETIN
D'INSCRIPTION

STATIONNEMENT:
Stationnement étagé
de l'Université de
Montréal à l'angle
des rues Jean Brillant
et McKenna.

Je désire m'inscrire au colloque "L'avenir de Montréal" qui se tiendra à l'École des Hautes Études Commerciales le mercredi 30 mai 1979.

Nom _____

Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____

Numéro de téléphone _____

Signature _____

Compléter et retourner ce bulletin à: Dominique Ferrand
adjoints au secrétaire
général - relations publiques
5255 avenue Decelles,
Montréal H3T 1V6
tél. (514) 343-3838

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: le 18 mai 1979.

FRAIS D'INSCRIPTION ci-inclus \$175

Ces frais comprennent l'inscription au colloque le café, les croissants, le déjeuner et le cocktail.

Votre chèque doit être établi à l'ordre de: l'École des Hautes Études Commerciales. Une confirmation vous sera envoyée dès réception de votre règlement.

ANNULATIONS: Un remboursement sera effectué pour les annulations écrites reçues avant le 18 mai 1979. Après cette date, seuls seront acceptés des remplacements de participants, y compris le jour du colloque.

L'Égypte commence à récupérer El Arich

LE CAIRE (AFP) — L'Égypte a commencé hier, à récupérer les installations d'El-Arich où la commission militaire conjointe égypto-israélienne s'est mise d'accord sur « la première phase » du retrait israélien de la péninsule, a indiqué le général égyptien Safel Eldin Aboushnef, selon un compte-rendu de l'agence d'information du Moyen-Orient (Men).

Le général Aroushnef est chef de la délégation égyptienne à la commission militaire conjointe qui s'est réunie hier, à El-Arich, la capitale du Sinaï.

Celle-ci sera entièrement remise aux autorités du Caïre le 27 mai.

A l'issue de cette réunion, l'officier a donné conjointement avec son homologue israélien une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré, rapporte la Men dans une dépêche datée d'El-Arich, que des experts techniques et militaires égyptiens ont pris possession d'installations à l'aéroport, dans des camps militaires et dans le port d'El-Arich.

Le chef de la délégation israélienne, le général Doy Sion, a déclaré, de son côté, que la commission conjointe avait examiné les questions suivantes: la cérémonie du 27 mai au cours de laquelle la ville d'El-Arich, tombée entre les mains des Israéliens en 1967, sera remise à l'Égypte; la recherche des personnels disparus et le maintien du mémorial de l'armée israélienne érigé dans la capitale du Sinaï; — les préparatifs des mouvements militaires israéliens d'El-Arich en direction de Bir Lahfan, à 11 kilomètres au sud d'El Arich; — la mise sur pied d'un service de communications entre l'Égypte et El-Arich dès aujourd'hui; — les communications entre les deux armées; — le transfert des ins-

tallations d'Israël à l'Égypte, et la constitution d'équipes de cartographie aérienne.

D'autre part, le président égyptien a indiqué qu'il repousserait toute proposition éventuelle de projet industriel conjoint égypto-israélien dans le Sinaï.

Au cours d'une réunion avec des professeurs d'université dont la radio du Caïre a rendu compte, hier, le président Sadate a déclaré qu'il accepterait, en revanche, d'étudier toute proposition israélienne pour des projets conjoints qui seraient rentables pour l'Égypte. La rencontre du rais et des professeurs s'est déroulée samedi.

Parlant des points de peuplement israéliens dans le Sinaï, M. Sadate a qualifié de « fantastique » la nouvelle ville de Vamit, et a invité les diplomates égyptiens qui en prendront possession à produire des réalisations égales ou supérieures à celles des colons israéliens.

Evoquant le problème de Jérusalem, le président Sadate a réaffirmé qu'il ne voulait pas un nouveau partage de la ville.

Le chef de l'État égyptien a critiqué, à nouveau, les pays arabes, et déclaré que les pays pétroliers du Golfe « tremblent de peur » après la révolution en Iran.

M. Sadate a affirmé que les dirigeants séoudiens l'appuyaient « secrètement », mais qu'ils avaient cédé, dans les dernières semaines, aux menaces de mort des Palestiniens.

Il a estimé que la Syrie est « noyée jusqu'au cou dans le marécage libanais » et que l'Irak est déchiré par de graves dissensions internes. Enfin, en parlant du leader libyen, le colonel Mouamar Khadafi, le président Sadate a déclaré en riant « mon voisin est non seulement un génie rare mais aussi un prophète ».

Amin Gemayel échappe à un attentat Tension à Beyrouth et au Liban-sud

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — À la veille du sommet Sarkis-Assad à Damas, la tension est à nouveau montée dans les quartiers chrétiens de Beyrouth à la suite de la tentative d'assassinat hier contre M. Amin Gemayel, un des responsables du parti des phalanges libanaises.

M. Amin Gemayel et sa femme ont été légèrement blessés lorsqu'une mine, télécommandée à distance, a explosé alors qu'ils circulaient en voiture sur une route de montagne à proximité de Beyrouth. Le chef des phalanges, M. Pierre Gemayel, ainsi que son fils, ont ensuite lancé un appel au calme, tandis que le premier ministre, M. Selim Al Hoss, dénonçait fermement cette tentative d'attentat.

La tension s'était déjà accrue samedi dans les quartiers chrétiens, où un milicien phalangiste et un membre du parti national libéral de M. Camille Chamoun avaient été tués au cours d'une fusillade.

D'autre part, les « casques bleus » de l'ONU se sont opposés hier à l'entrée des milices chrétiennes du Liban-sud à Tianine, à la suite du refus des habitants de ce gros bourg chiite de la région frontalière de se plier à l'ultimatum de l'officier rebelle Saad Haddad les enjoignant de se rallier à « l'État libre du Liban ».

Selon les correspondants de presse dans la région, une dé-

légation de Tibnine a fait valoir au chef des milices, lors d'une rencontre hier matin, que le village relevant de l'administration légale libanaise ne se plierait pas à ses exigences. Le commandant Haddad avait lancé samedi son ultimatum.

Devant ce refus, le commandant Haddad a chargé la délégation d'informer les « casques bleus » irlandais, qui contrôlent le secteur où se trouve Bibnine, de son intention d'entrer au village. Le chef du bataillon irlandais, indiquent les correspondants, a fait savoir qu'il s'opposera à cette incursion.

Selon les correspondants, une vive tension régnait hier soir à Tibnine, où les Irlandais qui sont maintenus en état d'alerte maximum, ont concentré leurs effectifs, 600 soldats environ, appuyés par des blindés, en vue de parer à toute éventualité.

Deux autres villages, Al-Mansoura et Qlaile, dans le secteur occidental, ont été invités à leur tour, à rallier l'État du Liban libre.

Une première tentative de rallier Al-Mansoura aux enclaves chrétiennes avait été mise en échec, en avril dernier, à la suite de l'intervention de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL).

En dépit de cet échec, le commandant Haddad a poursuivi ses tentatives en vue d'é-

largir l'assise territoriale de son « État libre », mais a dû se heurter à l'opposition des « Casques bleus », notamment irlandais et hollandais, qui ont empêché mercredi dernier, les milices d'occuper la localité de Barachit, qui risquait de passer sous leur contrôle à la suite de l'entrée d'une vingtaine de chars israéliens appuyant les milices, dans le village proche de Chaqra.

La politique d'intimidation de l'officier rebelle, estiment les observateurs, même si elle ne débouche pas sur des résultats concrets à court terme, — la plupart des villages ayant pu échapper jusqu'à maintenant à sa tutelle, — a favorisé une reprise de l'exode des villages du Liban-sud, dé-

peuplant la région frontalière.

M. Elias Sarkis, chef de l'État libanais, se rend aujourd'hui à Damas pour y rencontrer son homologue syrien, le général Hafez Assad. La présence, aux côtés de M. Sarkis de plusieurs de ses ministres, démontre l'importance de ces entretiens au cours desquels les deux présidents vont chercher les moyens de rompre le cycle de violence que traverse le Liban.

De source bien informée, on indique que le sommet portera sur l'avenir de la présence militaire syrienne au Liban et les dangers des affrontements israélo-palestiniens dans le sud du pays.

On indique également que le sommet pourrait mener à une nouvelle tentative pour

remplacer l'actuel gouvernement de technocrates par un gouvernement composé d'hommes politiques chargé de réconcilier les nombreuses factions rivales qui se partagent le Liban.

M. Selim Al Hoss a déjà annoncé qu'il souhaitait démissionner après le sommet. Mais, malgré une requête similaire l'an dernier, il avait conservé ses fonctions devant l'impossibilité de constituer un nouveau gouvernement de réconciliation nationale.

À propos de la présence syrienne au Liban, forte de 30.000 hommes, les deux chefs d'État ont clairement assuré qu'elle serait maintenue dans l'immédiat, en dépit des demandes répétées de retrait formulées par les Israéliens.

10 1/4%

Obligations garanties

ImNat Ltée

- Échéance d'un, deux ou trois ans
- Minimum de \$1 000
- Intérêts payables annuellement

Vous pouvez vous les procurer dans toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale.

BCN Banque Canadienne Nationale

Les combats se rapprochent de Kaboul

KABOUL (AFP) — Les combats entre forces gouvernementales et rebelles musulmans afghans se sont considérablement rapprochés de la capitale Kaboul au cours des derniers jours, indique-t-on de source diplomatique occidentale.

Trois villages, près de Para Khil, à environ 15 kms au nord-est de la ville, ont été attaqués à la roquette par l'aviation gouvernementale et, selon certaines informations encore non confirmées, détruits dans ces bombardements. Les rebelles musulmans du

Jamiat-Islami et du Hezbi Islami affirment d'autre part que les « moudjahids » (combattants musulmans) ont engagé la lutte dans la province de Logar qui borde au sud la capitale et tiennent le col de Tangiwaghjan, à quarante kilomètres de Kaboul.

Des troubles parfois importants ont été signalés par les rebelles dans une bonne demi-douzaine de provinces au cours des derniers jours. Les combats les plus importants se déroulent cependant toujours dans l'est du pays et notamment dans la province du Paktya où trois avions gouvernementaux Mig ont été abattus depuis le 25 avril et où des bandes armées rebelles maintiennent leur pression sur les postes militaires.

Pour la première fois, le président Nur Mohammed Taraki a évoqué il y a trois jours, la possibilité d'une aventure militaire sur les frontières orientales de l'Afghanistan en annonçant que Kaboul ne supporterait sans doute plus longtemps les « incursions étrangères intolérables » du Pakistan.

Islamabad dément que ses troupes participent aux combats. En privé, certains responsables pakistanais reconnaissent que les rebelles afghans ont établi des « sanctuaires » en territoire pakistanais mais affirment que l'armée pakistanaise ne peut totalement contrôler les régions montagneuses d'où partent certaines attaques rebelles.

La situation militaire en Afghanistan inquiète les milieux diplomatiques tant à Kaboul qu'à Islamabad. En dépit d'une aide matérielle militaire importante de l'Union soviétique au régime marxiste de M. Taraki, l'armée afghane ne parvient pas à mater l'insurrection et se borne à contrôler

les centres urbains et les grands axes routiers. Une partie des campagnes est en rébellion plus ou moins ouverte contre le gouvernement central.

Les « moudjahids », de leur côté, se battent dans la désunion. Chaque tribu en rébellion semble organiser ses coups de main pour son propre compte. La haine du communisme, des « impérialistes russes » et l'attachement à l'islam sont cependant un ciment efficace et des tentatives d'union sont toujours en cours entre les différentes factions.

Jérusalem proclamée capitale de la Palestine

FEZ (Reuter) — La 10e conférence islamique des ministres des Affaires étrangères s'est achevée samedi à Fez par la proclamation de Jérusalem comme capitale de la Palestine, sur proposition séoudienne.

Jérusalem, la Palestine et le Proche-Orient en général ont en effet dominé la conférence et figurent en tête des 47 résolutions préparées par 41 délégations au cours d'une séance qui a duré toute la nuit de vendredi à samedi.

La conférence a également adopté une autre résolution créant une organisation des capitales islamiques incluant Jérusalem. Elle a engagé ses 42 membres à intensifier leur soutien politique à la commission sur Jérusalem, dont le roi Hassan II du Maroc a été nommé président, et à alimenter financièrement le fonds de Jérusalem. Le but de cette commission et de ce fonds est de « consolider la résistance du peuple palestinien à El Qods (Jérusalem) et dans les autres zones occupées de la Palestine et à lui permettre de s'opposer à l'occupation et aux mesures d'annexion de ju-

daïsation et de bannissement pratiquées à son encontre » par Israël.

La conférence a également demandé aux pays qui ont transféré leur mission diplomatique à Jérusalem de reconsidérer leur décision parce qu'il s'agit là d'une « atteinte aux résolutions des Nations unies ». La conférence a aussi souligné que « les mesures prises par Israël pour exploiter les ressources humaines, naturelles et autres, ainsi que les richesses et les activités économiques en Palestine occupée et dans les autres territoires arabes occupés, constituent des actes illégaux ».

Elle a « réaffirmé le droit des pays et des peuples arabes dont les terres sont sous domination israélienne à la souveraineté permanente, totale et effective sur leurs ressources naturelles ».

Après avoir dénoncé le traité israélo-égyptien « comme un aliénation des droits de la nation arabe ainsi que des droits nationaux immuables du peuple palestinien », les participants ont noté « avec inquiétude la détérioration continue de la situa-

tion au Moyen-Orient, dangereuse pour la paix et pouvant entraîner l'éclatement de la guerre, découlant de la persistance d'Israël dans sa politique d'agression, de son refus d'appliquer les résolutions des Nations Unies... » Ils ont « condamné les accords de Camp David signés en 1978 » les considérant « comme une violation flagrante de la charte de l'Organisation de la conférence islamique et des résolutions de l'ONU sur la question de Palestine et des territoires palestiniens et arabes occupés ».

Lors de sa première séance, la conférence avait adopté par acclamation une résolution syrienne suspendant la participation de l'Égypte bien qu'Oman, le Soudan et six États africains (Sénégal, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Niger et Haute-Volta) n'aient pas pris part au vote.

Pretoria: projet de loi anti-rumeurs

JOHANNESBOURG (AFP) — Un projet de loi interdisant à la presse de faire état de cas de corruption dans l'administration sans autorisation sera déposé la semaine prochaine au Parlement, ont annoncé samedi les journaux sud-africains.

Ce projet de loi prévoit, selon les détails publiés par la presse, la création d'un poste d'avocat-général chargé de recevoir les informations sur la corruption. Aucun journal ne sera autorisé à les publier avant que cet avocat général ait mené son enquête et qu'un comité parlementaire, contrôlé par le parti national au pouvoir, ait décidé de rendre ses conclusions publiques.

Baptisé « loi anti-rumeurs », ce projet soulève des tempêtes de protestations et l'opposition parlementaire a fait savoir qu'elle s'y opposerait catégoriquement.

Dans un éditorial en première page, le quotidien libéral Rand Daily Mail, qui a joué un rôle majeur dans la révélation du scandale des fonds secrets du département de l'information, a souligné que « si cette législation avait existé il y a un an, les faits de ce scandale n'auraient jamais été révélés ».

Il existe déjà en Afrique du Sud une censure préalable concernant les questions militaires et les informations relatives aux prisons. Un projet de loi restreignant la liberté de la presse sur les affaires policières a également été déposé.

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD
ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunis, Tunis, Sfax et Sousse.

QUITTANT	KSAR EL BOUKHARI	A VESSEL
Toronto	15 mai	25 juin
Montréal	23 mai	28 juin

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.
AGENT AU CANADA

march shipping limited
MONTREAL (514) 842-8841 SAINT JOHN (506) 693-1227 TORONTO (416) 366-2586

GRENIER

Le Complément

UN SOUTIEN-GORGE NOUVEAU ET SENSATIONNEL

Revenez à la beauté naturelle et féminine après une mammectomie. Plus nécessaire de dévoiler votre opération. Ce nouveau soutien-gorge vous assurera une nouvelle façon d'entrevoir la vie et la sexualité, après une mammectomie. Demandez à votre « corsetière » de vous montrer ce nouveau soutien-gorge.

C. J. Grenier Ltée.
Montréal, Qué.

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10 3/8

- Dépôt initial minimum \$1 000
- 5 ans, intérêts payés annuellement

Taux sujet à changement sans préavis
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Pour information:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne.

desjardins

du MÉTRIQUE en vrac

L'été, c'est souvent l'occasion d'entreprendre des travaux en plein air. Certains en profitent pour procéder au nivelage de leur terrain, créer un aménagement paysager ou tout simplement cultiver leur jardin.

Si vous envisagez de mettre en chantier certains de ces travaux, vous aurez probablement à faire appel aux services des transporteurs de matières en vrac, spécialisés dans la manutention de sable, terre, gravier ou gazon.

A cet égard, vous devez prendre note que le prix du transport, incluant la masse du chargement et la distance parcourue par le transporteur, sera désormais calculé en métrique.

Cependant, cette conversion n'affecte aucunement la somme déboursée par le client. S'il y a augmentation, elle est essentiellement due aux nouveaux tarifs fixés par la Commission des transports du Québec.

L'arrivée du système métrique dans le monde des transporteurs en vrac n'est qu'une autre étape en vue d'uniformiser l'utilisation du SI à tous les secteurs d'activités reliés au ministère des Transports du Québec.

Transports Québec

Vance et Brown demandent au Sénat de ne pas modifier l'accord SALT-2

WASHINGTON « d'après Reuter et AFP » — Le refus éventuel du Sénat américain de ratifier le traité de limitation des armements nucléaires « SALT-2 », conclu entre les États-Unis et l'Union soviétique, constituerait une menace sérieuse pour la paix dans le monde et entraînerait une accélération de la course aux armements nucléaires, ont estimé hier MM. Cyrus Vance, secrétaire d'État et M. Harold Brown, secrétaire à la Défense.

Apparaissant avec M. Brown lors d'une émission télévisée, M. Vance a déclaré qu'un tel rejet causerait de graves problèmes au sein de l'Alliance atlantique ainsi que dans les relations soviéto-américaines et encouragerait

la prolifération nucléaire dans le monde en laissant le champ libre aux pays capables de produire des armements stratégiques.

Pour M. Vance, le traité SALT-2 a été très soigneusement rédigé et toute modification substantielle par le Sénat pourrait réduire à néant des années de négociations entre les deux super-grands.

Les relations américano-soviétiques connaissent une période de « très grave tension, avec toutes les conséquences qui pourraient en découler », a-t-il estimé.

Peu avant, dans une autre émission, le leader de la minorité républicaine du Sénat, M. Howard Baker « Tennessee », avait déclaré qu'en sa forme actuelle, le nouveau traité

SALT ne pourra pas être approuvé par le Sénat.

M. Baker a ajouté qu'il incombait au président Carter de décider si les « amendements nécessaires » devaient être proposés par la Maison-Blanche, ou si cette tâche devait être confiée au Sénat. Le leader républicain n'a pas précisé quelles modifications il jugeait nécessaires d'apporter aux accords.

M. Brown a pour sa part affirmé qu'une défaite au Congrès aurait pour conséquence « l'accélération de la course aux armements, avec comme résultat une diminution de la sécurité pour l'URSS et les États-Unis ».

De son côté, M. Vance a exprimé la crainte que l'absence d'un accord entre les

deux superpuissances, ne permette à d'autres pays de développer leur potentiel nucléaire. Le chef de la diplomatie américaine a résumé les points clés du traité comme suit:

— Pour la première fois, les futurs accords prévoient l'établissement d'un plafond égal pour les arsenaux nucléaires des deux pays;

— pour la première fois également, ils imposent non seulement une réduction des armes nucléaires sur le plan quantitatif, mais aussi qualitatif;

— les accords assurent une meilleure vérification du respect des éléments du traité.

M. Vance a conclu en soulignant que le débat au Sénat sur les SALT-2 sera « le plus important de cette génération ».

Les nouveaux accords, qui doivent être signés par les présidents Carter et Leonid Brejnev à Vienne à la mi-juin, devront être approuvés par 67 voix sur 100 au Sénat pour entrer en vigueur.

De son côté, le président Carter estime que le rejet de l'accord SALT-2 par le Sénat rendrait inévitable la prolifération de l'armement nucléaire à un grand nombre

de pays du tiers monde.

Dans un entretien avec des directeurs de journaux dont la Maison-Blanche a publié le texte samedi, le président a longuement insisté sur les dangers du rejet de l'accord pour la poursuite de la détente et pour la cohésion de l'OTAN. « Il deviendrait presque impossible, a-t-il ajouté, de continuer à contrôler avec succès le développement des armes nucléaires dans des pays comme l'Inde, le Pakistan, l'Irak, l'Argentine, le Brésil, Taiwan, la Corée du Sud et d'autres pays qui ont la capacité technique de produire des armes nucléaires mais qui se sont abstenus de le faire parce qu'ils voyaient une modération générale dans le reste du monde ».

« Si nous montrons que nous ne sommes pas disposés à réduire notre propre arsenal nucléaire », a encore dit le président Carter, « il n'y a pas de moyen que j'aie trouver quel'un comme le premier ministre (Morarji) Desai en Inde, avec qui j'ai eu de très longues discussions à ce sujet, et que je lui dise: 'Nous vous avons donné le bon exemple, maintenant abstenez-vous et ne faites plus jamais une autre explosion en Inde' ».

Marchais contrôle fermement le PCF

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Le 23ème congrès du parti communiste français (PCF) qui a terminé hier ses travaux à Saint-Ouen, près de Paris, a définitivement fait voler en éclats l'union de la gauche, c'est-à-dire l'alliance avec le parti socialiste français, et a assuré une rude remise en ordre parmi les intellectuels du parti.

M. Georges Marchais, 59 ans, a été réélu secrétaire général et a renforcé son autorité en écartant du secrétariat du comité central, la plus haute instance dirigeante du parti, son concurrent le plus direct, M. Roland Leroy, le directeur de L'Humanité, organe du PCF.

Le divorce avec le parti socialiste semble assuré pour longtemps, d'autant plus que les communistes accusent les socialistes de trahison et les soupçonnent de vouloir « collaborer avec la droite au pouvoir ».

En ce qui concerne les intellectuels, M. Marchais a réussi à endiguer la contestation qui avait surgi dans les rangs du parti. Il a aussi éliminé les responsables de ce secteur intellectuel à la direction du parti en les remplaçant par des hommes plus sûrs. Il a enfin promu aux instances dirigeantes un grand nombre d'intellectuels fidèles à sa ligne politique.

En dehors de M. Marchais, le secrétariat est composé de MM. Jean Colpin, Charles Fiterman, Paul Laurent et Gaston Plaissonnier.

Outre celui de M. Leroy, on note le départ de M. René Piquet, chargé de la propagande. Ils sont remplacés par Mme Gisèle Moreau et M. Maxime Gremetz.

Mme Moreau, 38 ans, a adhéré au PCF en 1958. Ancienne responsable de l'Union des jeunes filles de France, elle est députée de Paris. M. Maxime Gremetz, ancien métallurgiste, a adhéré au PCF en 1958. Il a été chargé des dossiers électoraux et des relations avec les catholiques. En octobre 1978, il a pris la succession de Jean Kanapa aux affaires internationales.

La composition du bureau politique du PCF — le gouvernement du parti — a été, elle aussi, profondément remaniée avec l'entrée de cinq nouveaux membres: Philippe Herzog, responsable de la section économique du comité central, Pierre Juquin, député de l'Essonne, Francette Lazard, rédactrice en chef adjointe de L'Humanité, René le Guen, secrétaire général de l'UGIT et Mme Gisèle Moreau.

Quatre membres du bureau politique ont demandé à être déchargés de leurs fonctions. Il s'agit de Etienne Fajon, André Viéguet, Guy Lesse et Jacques Chambaz.

L'importance du nombre des femmes au parti s'est également concrétisée par leur nomination dans les instances dirigeantes.

Les observateurs ont été également frappés par l'assouplissement de l'attitude du PCF à l'égard des partis communistes de l'Europe de l'Est mais aussi vis-à-vis de la Chine.

Les communistes français qui avaient, lors de leur précédent congrès, pris leurs distances à l'égard des « pays frères » ont cette fois réaffirmé avec vigueur que les expériences socialistes présentaient « un bilan globalement positif », en insistant sur les réalisations économiques et sociales.

L'archevêque de San Salvador appuie le BPR

SAN SALVADOR — L'archevêque de San Salvador, Mgr Oscar Arnulfo Romero, a demandé au gouvernement de satisfaire aux exigences des membres du Bloc révolutionnaire populaire, du Salvador où la situation semblait plus calme hier après les sanglantes émeutes de ces derniers jours.

Dans son homélie dominicale suivie par une foule beaucoup plus importante que d'ordinaire, Mgr Romero, l'un des critiques les plus virulents du Régime, a dit que le gouvernement ne pouvait rétablir la paix qu'en répondant favorablement aux « justes revendications du Bloc ».

Le prélat salvadorien a également affirmé que 127 personnes avaient disparu au Salvador: « Nous voulons savoir où elles sont », a-t-il ajouté,

provoquant ainsi un tonnerre d'applaudissements de la part des fidèles.

Les membres du Bloc révolutionnaire occupent depuis dix jours la cathédrale de San Salvador, ainsi que l'Ambassade de France où ils gardent en otage l'ambassadeur, M. Michel Dondenne, et des membres du personnel. Ils occupent également depuis vendredi dernier l'ambassade du Venezuela.

Mgr Romero a précisé qu'il n'était, néanmoins, pas partisan de l'occupation de la cathédrale par des éléments du BPR depuis plus d'une semaine. « Cette occupation est inefficace et ce n'est pas par la violence que l'on résoudra les problèmes du peuple », a déclaré le prélat.

On assiste d'ailleurs à un durcissement de l'attitude du

BPR dont le porte-parole souligne la croissante pression populaire exercée contre le pouvoir du président Romero.

Hanoi et Pékin échangeront leurs prisonniers

PEKIN (Reuter) — Le Vietnam a accepté samedi, non sans réserves, de procéder à un échange de prisonniers, proposant qu'il ait lieu le 21 mai prochain à un poste frontière.

L'annonce, faite lors de la quatrième ronde des négociations de paix à Hanoi par M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, a été accueillie avec surprise, les pourparlers n'ayant pratiquement pas progressé depuis l'ouverture des conversations le 18 avril dernier. De plus, le ministre vietnamien avait rejeté vendredi une proposition chi-

noise d'un échange de prisonniers le 19 mai.

Aucun accord à propos du « problème des échanges de prisonniers » n'a toutefois été conclu à la table des négociations, a précisé M. Hien. La Chine n'a pas encore fait connaître sa réponse à la proposition vietnamienne. De source diplomatique, on pense toutefois que Pékin acceptera la date du 21 mai.

La Chine affirme détenir environ 1.600 Vietnamiens après en avoir libéré un millier avant son repli du Vietnam lors du conflit frontalier de février. Hanoi déclare de son côté détenir quelque 200 Chinois.

CNUCED: mauvais départ à Manille

MANILLE, (AFP) — Les délégués du tiers monde s'indignent à Manille de « l'arrogance » avec laquelle les gran-

des puissances occidentales ont engagé la nouvelle phase du dialogue Nord-Sud.

Il est vrai que les États-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon, dont les interventions ont marqué la première semaine de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), n'ont guère fait de place aux concessions. Les représentants des pays pauvres, largement majoritaires parmi les quelque 5.000 délégués venus de 159 pays dans la capitale philippine, prévoient de sévères accrochages lors des négociations « concrètes » qui débutent aujourd'hui.

Les principales divergences appaues concernent la mise en application du « fonds commun » de stabilisation des matières premières, l'évaluation des récents accords commerciaux du GATT (Tokyo Round) et l'accroissement des pouvoirs de la CNUCED dans les négociations tarifaires comme dans les institutions financières mondiales.

Seules la Suède, la Belgique et l'Autriche ont annoncé une participation — chiffrée — au « deuxième guichet » du fonds commun. Ces sommes sont destinées à la commercialisation et à l'amélioration des méthodes de production des produits de base dans les pays pauvres.

Le « premier guichet », auquel 400 millions de dollars seront affectés, servira à constituer des stocks de matières premières pour stabiliser les prix sur les marchés internationaux.

Viceroy Maisons de Campagne



Niagara
PHASE I
Étage intérieur non inclus
En bas de \$10,220⁰⁰



Cartier
PHASE I
En bas de \$12,510⁰⁰



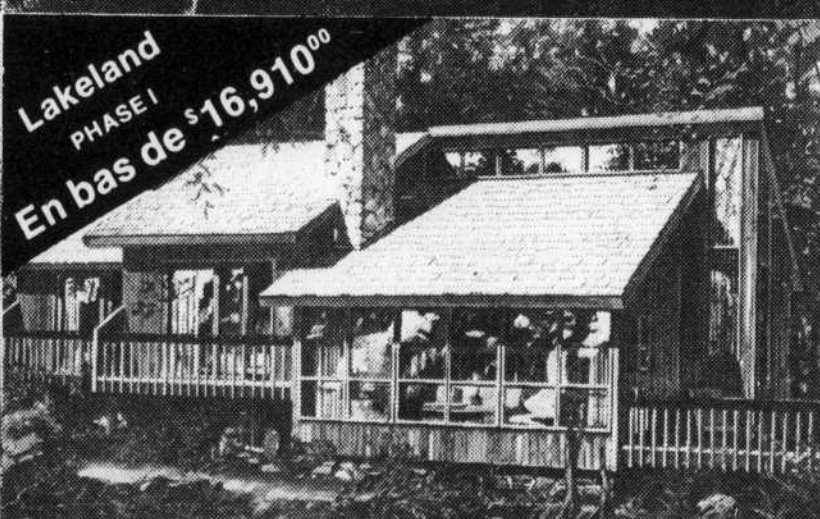
Laurentian
PHASE I
En bas de \$14,390⁰⁰



Sportsman
PHASE I
En bas de \$14,710⁰⁰



Denver
PHASE I
Étage intérieur non inclus
En bas de \$15,550⁰⁰



Lakeland
PHASE I
En bas de \$16,910⁰⁰

Nos catalogues couleurs sont disponibles pour achat, à \$2.00 chacun, lors de votre visite à notre Terrain de Montre ou, veuillez remplir le coupon, ci-dessous, et le retourner avec votre chèque ou mandat-poste à une des adresses suivantes:

TERRAINS DE MONTRE OUVERTS:
Lundi au vendredi — 11:00 à 21:00 heures
Samedi et dimanche — 12:00 à 17:00 heures

395, Yvon Berger
Ste-Rose, Laval
622-3185

230, boul. Taschereau
Greenfield Park
672-0834

5043, boul. Hamel
Ste-Foy
872-5347

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR
IMMÉDIATEMENT VOTRE CATALOGUE
COULEURS DE MAISONS DE CAMPAGNE
À \$2.00 CHACUN.

J'inclus

NOM
ADRESSE
VILLE ZONE POSTALE
TÉLÉPHONE
LOCATION DU TERRAIN

payez et
emportez

Épargnez 15% et bien du
temps en apportant vos
tapis et draperies à notre
Comptoir "Payez et
Emportez". Nous offrons
le même nettoyage fiable et
de qualité auquel vous êtes
habitué.
Et aussi, un service
plus rapide.

Nettoyage de tapis,
draperies et meubles.

Notre spécialité:
Nettoyage de tissus
problématiques que
d'autres refusent de
nettoyer.

«On sait
faire
depuis
1908»

LA COMPAGNIE
DE NETTOYAGE
CANADA
CARPETTES

3939 ouest, Jean-Talon
coin Lucerne

342-1230

Cannes 1979

Le soleil fait une vive concurrence au festival

par Angèle Dagerais

CANNES — Le 32^e Festival international du film de Cannes démarre lentement parce qu'il fait trop beau sur la Méditerranée. En effet, après un hiver plutôt rigoureux, le sud de la France a retrouvé pour le plus grand plaisir des festivaliers, sa douceur légendaire, un ciel sans nuage et un soleil radieux. Conséquence: les salles de cinéma sont loin d'être remplies et les gens n'ont pas encore trouvé un rythme de travail fébrile et nerveux comme il se développe habituellement pour un grand événement international de la trempe du festival de Cannes. Les flâneurs sont plus nombreux dans les cafés de la croisière ou sous les parasols des plages huppées des grands hôtels que dans les salles obscures à l'air suffoquant ou à la climatisation trop forte.

Quatre films « hors compétition » ouvraient cette 32^e rencontre, deux américains et deux italiens: *Hair* de Mos Deforman qui était vu pour la première fois en Europe a rassemblé sur les marches du Palais des festivals lors de l'ouverture officielle jeudi soir la panoplie habituelle de vedettes en robes du soir, escarpins dorés, visons et plumes, défilant à l'intérieur du cordon de sécurité que ménage aux vedettes la police cannoise aidée pour l'occasion d'importants renforts venant de l'extérieur. Les Français sont encore très entichés du « star system » et s'émotionnent très facilement par tout ce déploiement de Rolls Royce, Mercedes, Bentleys et petites vedettes aux accoutrements voyants, coiffures farfelues, etc. Tout le monde ici d'ailleurs joue plus ou moins à la vedette au

cours de ce festival prestigieux...

Les trois autres films d'ouverture étaient: *Eboli* de Francesco Rosi dont on a également organisé une rétrospective (*le Défi*, *Main basse sur la ville*, *L'Affaire Mattei*, etc.) et qui met en vedette, Gian Maria Volonte, Lea Massari, Irène Papas mais qui n'est certainement pas son meilleur film; *I dieci diritti del bambino* (10 pour survivre) produit par l'Unicef pour l'Année internationale de l'enfant et pour lequel le festival a fait très peu de publicité. Il s'agit en effet de 10 courts métrages d'animation réalisés par différents pays illustrant les 10 articles de la Déclaration des droits de l'enfant. Le Canada, par l'entremise de l'ONF, y collaborait et composait, à mon avis, le meilleur moment (avec bruitages des mimes électriques) de ce film très inégal. La salle a d'ailleurs très bien réagi à l'apport canadien.

Enfin, *Manhattan*, dernier film de Woody Allen avec Diane Keaton et Mariel Hemingway (petite-fille d'Ernest Hemingway) qui suit les traces de ses sœurs aînées, Joan et Margaux. Ce film a déjà fait fureur lors de son prévisionnement pour la presse vendredi soir. Comédie dramatique, *Manhattan* est un heureux mélange de *Annie Hall* et *Interiors* pour laquelle Woody Allen a multiplié les gags visuels et le délire verbal et verbeux de l'intellectualisme new-yorkais dont il se moque éperdument tout en admettant que New York est unique au monde et un endroit absolument fascinant pour vivre. Le film est en noir et blanc convenant à cet anti-héros

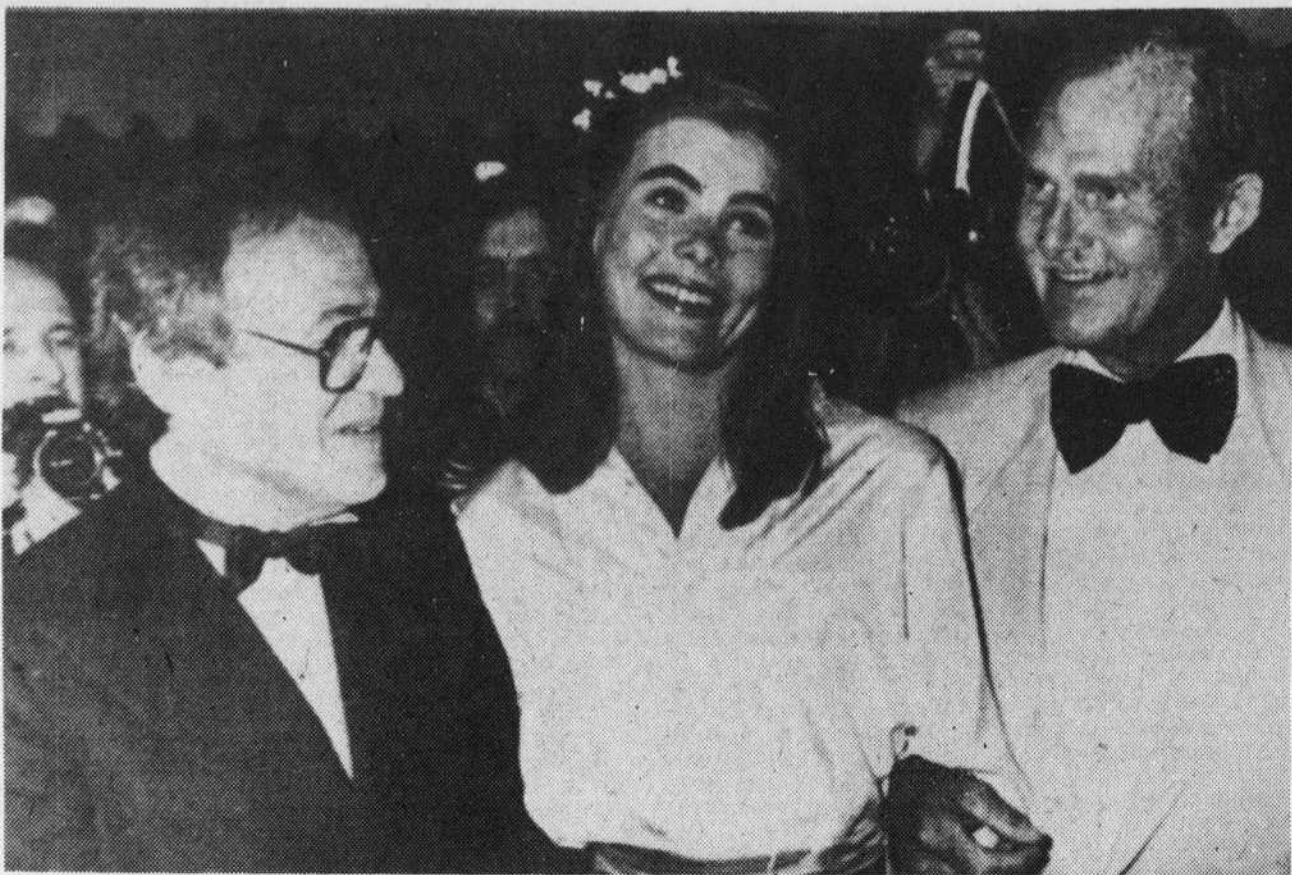
qu'est Woody Allen dont la cible cette fois est la culture coméricaine perçue comme « cultural junk ».

Parmi les films les plus attendus du festival on peut citer *Apocalypse Now* de Francis Coppola dont les festivaliers verront une copie de travail, le film étant toujours en montage, *Wise Blood* de John Huston (réalisateur du *Faucon maltais*, le *Trésor de la Sierra Madre*, le *Vent de la plaine*, etc.), *China Syndrome* que les Européens n'ont pas encore vu, *Répétition d'orchestre* de Fellini, *Woyzeck* de Werner Herzog d'Allemagne fédérale, *Arthur Rubenstein* du Français François Reichenbach, *Rhapsodie hongroise* de Miklos Jancso, *Les Soeurs Bronte* du réalisateur français André Techine, etc.

Les membres du jury de la sélection officielle sont cette

année, Françoise Sagan, présidente du jury, Susannah York (Royaume-Uni), Zsolt Kezdi Kovacs (Hongrie), Luis Berlanga (Espagne), Jules Dassin (Grèce), Paul Claudon (France), Sergio Amidei (Italie), R. Arlaud (Suisse), Robert Rodjestevenay (URSS) et Maurice Bessy, ancien organisateur du festival de Cannes, à la retraite depuis deux ans et remplacé par M. Gilles Jacom.

Cette année, mis à part le Grand Prix (meilleur film) et acteur, actrice, réalisateur et prix spécial s'ajoutent deux autres prix pour les meilleurs acteur et actrice de soutien. Également, un prix récent s'est ajouté ces dernières années: il s'agit de la Camera d'or qui vient couronner une première oeuvre d'un réalisateur. Diane Létourneau du Québec avec son film *Les Servantes du bon Dieu* présenté dans le cadre de la



«Manhattan», de Woody Allen, était l'un des quatre films d'ouverture du festival de Cannes, ce qui a permis à Mariel Hemingway, petite-fille de l'écrivain qui suit les traces de ses sœurs aînées, de faire une entrée remarquée au bras de son père, à droite, et du producteur du film, Charles H. Joffe. (Photolaser CP)

semaine internationale de la critique y est éligible parmi les 13 autres candidats de huit

Cannes 79 se présente donc comme particulièrement stimulant cette année de par la qualité des films présentés

principalement. La température, tout en faisant entrer les festivaliers de reculons dans les salles de spectacle est un

atout majeur pour préserver le moral. Rien n'est plus déprimant en effet qu'un Cannes froid et pluvieux...

Rose d'or à CBC

MONTREUX (AFP) — La Rose d'or de Montreux, la plus importante récompense mondiale pour émissions de variétés télévisées, a été décernée samedi à la télévision anglaise de Radio-Canada pour son émission « Rich Little's Christmas Carol ».

La Radio Televisione Italiana a obtenu la Rose d'argent pour « Il Ribaltone » (La Culbute).

La Československa Radio I Televize, de Tchécoslovaquie, a reçu la Rose de bronze pour « Stand-In ».

Le prix de la ville de

Montreux et le prix de la Presse ont été attribués à Norsk Rikskringkasting, de Norvège, pour « To Norway, Home of Giants ».

Des mentions ont été décernées à « Week End In Vienna », Autriche, et à « Fiebre Del Dos », Mexique.

Vingt-sept pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique et d'Asie, avaient envoyé 30 émissions pour ce concours, le 19^e, organisé par l'Union européenne de radio-TV (Eurovision) à l'occasion de son 25^e anniversaire.

les élections fédérales 1979

CANADA 282

Tous les citoyens canadiens pourront obtenir les résultats dans leur propre circonscription, le soir des élections en téléphonant à Radio-Canada. Pour Montréal et la région métropolitaine: 730-0771. Pour le reste du Canada: 730-0611.

à la télévision de radio-canada

Bilan de la campagne électorale, le dimanche 20 mai à 18 heures
Depuis le début de la campagne électorale qui se déroule dans les 282 circonscriptions du pays, Radio-Canada est présente partout, par l'entremise de ses correspondants qui couvrent chacune des régions et par une émission spéciale qui sera diffusée le dimanche 20 mai à 18 heures. Franco Parreault, Claude Jean Devivieux, Jacques Rivard et Alexandre Dumas, associés aux chefs, et Madeleine Paulin, Raymond Saint-Pierre, Ruel D'Amours, Jean-Michel Lévesque et Gérard Decelles reporters régionaux, feront le bilan de la campagne électorale et nous feront part de leurs commentaires.

La soirée des élections, le mardi 22 mai à 20 heures
Nous retrouverons tous ces spécialistes lors de la soirée des élections à qui viendront s'ajouter les correspondants extérieurs, Gaila Gailichan et Jean Robert à Winnipeg, Gabriel Drouin, rédacteur à Ottawa et Jean Robert à Winnipeg. Michel Bonet aux résultats régionaux, James Bamher et Michel Vroly intervieweurs au Complexe Desjardins et enfin, un invité spécial, Gerald Boudoin, constitutionnaliste et doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

L'équipe de réalisation de la soirée des élections comprend: Coordination: Gaston Dagenais et Gilles Ribault. Réalisation: Jean Seward, Luc Harvey et Michel Label. Québec: Paul Breton, Beauce: Réjean Chayer et Roger Dorval, Sainte-Suzanne: Claude Charpentier, Winnipeg: François Kristina von Haffky. Pour tous ceux qui ne pourront pas suivre cette soirée à la télévision, tous les résultats seront transmis au tour et à mesure au réseau français de radio de Radio-Canada.

UN NOUVEAU WOODY ALLEN
DIANE KEATON
MAUREEN STAPLETON
"INTERIEURS"
CREMAZIE
SEM.: 7.20 - 9.20; SAM. - DIM.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

LES CINÉMAS FRANCE FILM
"Une grande beauté formelle... Un trio scandaleux."
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
desjardins 1
LILIANA CAVANI
DOMINIQUE SANDA
ERLAND JOSEPHSON ROBERT POWELL
VINNA LEE
2^e sem.
L'ARBRE AUX SABOTS
desjardins 2
ERMANNO OLMI
PALME D'OR CANNES 78
à l'unanimité du Jury
ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE
une histoire simple
desjardins 4
Un film de CLAUDE SAUTET
3^e sem.

OLYSSÉE 1
35 MILTON / 642-6053
JEAN ROCHFORD-ANNE GIRARDOT
TOUS
7h15
9h30
Le Cavalier
un film de PHILIPPE DE BROCA
OLYSSÉE 2
35 MILTON / 642-6053
COURT VOIR
ROBERT ROBERT
UN DES MEILLEURS
LELOUCH
COMÉDIE DE L'ANNÉE! 7h15
9h30
un film de CLAUDE LÉLOUCH
ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY

GENEVIEVE BUJOLD
MORTS SUSPECTES
COMA
Dernière journée: Diabolo 9h15, Maman 7h30.
2^e FILM
RUDOLF NUREYEV
LESJIE CARON
VALENTINO
Cinéma Jart
122 0302
3180 rue BELANGER

Auteurs d'une victoire décisive de 4-1 contre le Tricolore

Les Rangers transmettent un message sans équivoque

par François Lemenu

Les Rangers de New York n'ont pas remporté la Coupe Stanley en trente-neuf ans et ils n'entendent pas tenir un rôle de figurants dans la finale les opposant au Canadien de Montréal. C'est le message non équivoque qu'ils ont transmis aux joueurs du Canadien au cours de ce premier match remporté 4-1 par les Rangers, hier après-midi, au Forum.

Etonnants vainqueurs des Islanders de New York en demi-finale, les Rangers ont suivi à la lettre les instructions de l'entraîneur Fred Shero et ils n'ont eu finalement aucune peine à vaincre le Tricolore, désorganisé comme il l'aura rarement été cette saison.

Modeste dans la victoire, Shero a nuancé les propos des journalistes en disant que le match avait été difficile, malgré le résultat. Il a admis cependant que l'allure de la rencontre eut été différente si

ses joueurs n'avaient pas raté autant d'échappées, même en désavantage numérique. C'est heureux pour le Canadien car les Rangers auraient pu doubler la marque que les 17,005 spectateurs n'auraient pas été surpris.

En fait, ces spectateurs n'ont guère eu l'occasion de manifester tant les Rangers auront dominé. Ils ont applaudi une première fois quand Guy Lafleur a marqué l'unique but du Tricolore, en deuxième, en trompant John Davidson d'un violent tir. Puis, les spectateurs ont eu une seconde fois l'occasion de manifester lorsque l'entraîneur Scotty Bowman a finalement décidé de remplacer Ken Dryden par Michel Larocque après 40 minutes de jeu.

Déjà contre les Bruins de Boston, Dryden avait donné des signes inquiétants. Hier, ces signes se sont changés en buts, quatre sur 13 lancers seulement. Bowman n'avait plus le choix et il dut relever

Dryden et lui préférer Larocque. Celui-ci aurait évidemment aimé faire son entrée dans d'autres circonstances. Il n'est jamais agréable d'être lancé dans la mêlée au beau milieu d'un match. Mais Larocque n'a pas rechigné car il attendait depuis longtemps ce moment. Il en était en effet à sa première présence en série éliminatoire depuis 1974, ayant été systématiquement ignoré par Bowman depuis.

Larocque n'a pas accordé de but, et c'est déjà beaucoup. Il a néanmoins paru nerveux et ses gestes n'étaient guère assurés. De plus, les Rangers, forts d'une avance de trois buts, n'ont pas forcé leur talent, adoptant un style plus conservateur en troisième. La présence de Larocque a été malgré tout la bienvenue et les joueurs du Canadien, sans blâmer Dryden, ont tous souscrit à la décision de Bowman. Et sans le dire ouvertement, ils espèrent que Larocque commencera le prochain match.

L'absence du défenseur Guy Lapointe a été par ailleurs fort remarquée. Shero expliquant après le match que l'absence de Lapointe a permis à ses joueurs de concentrer davantage leurs efforts sur Larry Robinson.

« Il est impossible d'arrêter trois grands défenseurs comme Robinson, Lapointe et Savard. Mais il est possible d'en arrêter un. C'est ce que nous avons tenté de faire et je crois avec un certain succès », a dit Shero, dont les réponses sont toujours données après un moment de réflexion.

Et hier, ses joueurs ont joué comme il pense. De façon systématique, rationnelle, laissant peu de place à l'improvi-

sation. En fait le jeu des Rangers est le même que pratiquaient les Flyers de Philadelphie, les muscles en moins et le patin en plus. Les Rangers ont minimisé les erreurs et l'on comprend aujourd'hui pourquoi ils ont éliminé les Islanders, pourtant supérieurs sur le papier.

Il est intéressant de noter que Shero n'hésite pas à

employer tous ses joueurs dès le début de la rencontre, contrairement à Scotty Bowman. Il croit suicidaire d'utiliser des joueurs mal préparés et de les lancer au jeu dans des circonstances souvent difficiles. Ainsi hier il n'a pas craint de jouer à quatre trios durant le dernier tiers pour sauvegarder la victoire, qui ne faisait du reste plus de doute.

Mario Tremblay a été responsable des deux premiers buts des Rangers. En effet, il était au banc des pénalités lorsque Steve Vickers a marqué, et il a remis le disque à Ron Greschner qui n'eut aucun mal à déjouer Dryden, pour porter le compte 2-0.

Le canadien a fait illusion, un moment, avec le but de Lafleur, mais Phil Esposito,

durant une pénalité à Mondou, en deuxième, puis Dave Maloney, en désavantage numérique, ont mis fin au débat.

Maloney a du reste été choisi le joueur par excellence de la rencontre, et Shero lui a rendu un bel hommage en disant qu'il était le Bobby Clarke des Rangers.

Et des Rangers qui savent patiner!

HOCKEY

Ligue Nationale

Hier	
Rangers 4, Montréal 1	
Mardi	
Rangers à Montréal, 20 h	
Joué	
Montréal à Rangers, 19 h 30	
Samedi	
Montréal à Rangers, 21 h	
Association Mondiale	
Vendredi	
Winnipeg 3, Edmonton 1	
Hier	
Winnipeg à Edmonton, 21 h	
Mardi	
Edmonton à Winnipeg	
Mercredi	
Edmonton à Winnipeg	
Coupe Memorial	
Vendredi	
Brandon 3, Peterborough 2	
Hier	
Peterborough 2, Brandon 1	

Les meneurs

	b	p	pos
Lafleur, Mon	9	12	21
Don Maloney, Ran	7	12	19
Esposito, Ran	7	11	18
Lemire, Mon	7	10	17
Robinson, Mon	6	8	14
Ratelle, Bos	7	6	13
Greschner, Ran	7	5	12
Middleton, Bos	4	8	12
McEwen, Ran	2	10	12
Potvin, Isl	4	7	11
Tkaczuk, Ran	4	7	11
Gainey, Mon	3	8	11
Gretzky, Edm	7	7	15
MacDonald, Edm	7	7	14
Keon, Na	3	9	12
Preston, Wpg	6	5	11
Lindstrom, Wpg	6	4	10
Sullivan, Wpg	4	6	10
McKenzie, Na	3	7	10
Callighen, Edm	3	7	10
Chipperfield, Edm	2	7	9
Nilsson, Wpg	1	8	9

COUPE STANLEY

Finale

(Série quatre-de-sept)

	pj	g	p	pp	pc	pts
RANGERS	1	1	0	4	1	2
MONTRÉAL	1	0	1	1	4	0

ASSOCIATION MONDIALE

Demi-finales

(Série quatre-de-sept)

Série B

	pj	g	p	pp	pc	pts
WINNIPEG	1	1	0	3	1	2
EDMONTON	1	0	1	1	3	0

COUPE MEMORIAL

	pj	g	p	pp	pc	pts
BRANDON	4	2	2	16	14	4
PETERBOROUGH	4	2	2	15	15	4
TROIS-RIVIERES	4	2	2	11	13	4

Les Petes gagnent la Coupe Memorial

VERDUN (d'après CP) — Les Petes de Peterborough ont remporté la Coupe Memorial, symbole de la suprématie canadienne au hockey junior, en disposant des Wheat Kings de Brandon 2-1, en prolongation, en finale du tournoi à la ronde, hier après-midi, à Verdun.

C'est un but de Bob Atwell, en première prolongation, qui a valu la victoire aux Petes, qui ont largement dominé la troisième période et les premières minutes de surtemps. Seul le travail du gardien Bart Hunter les a empêchés de l'emporter plus rapidement puisque ce dernier, prêt aux Wheat Kings par Portland, a fait face à 36 tirs au cours du match. Son adversaire, Ken Ellicott, n'a été mis à l'épreuve que 20 fois.

Les Wheat Kings avaient obtenu le privilège de participer à la finale contre les Petes, hier, en défaisant Peterborough 3-2, vendredi, dans le

dernier match du tournoi à la ronde. Peterborough, Brandon et les Draveurs de Trois-Rivières avaient tous trois terminé avec une fiche de deux victoires et deux défaites.

Peterborough 2, Brandon 1

Première période

1—PETERBOROUGH, Trimmer 2 (Smith) 8:12
2—BRANDON, Propp 3 (McCrimmon, Mann) 16:50
Pénalités — Allison Bra 1:51, McCrimmon Bra 4:59, Crowder Pet 5:44, McDonald Bra, Crowder Pet 12:57, Boschman Bra 14:50, Reeds Pet 14:50, Murphy Pet 15:15, Gillen Bra, Crowder Pet mineures, inconduites 19:20.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités — Malametsa, Pet 4:24; Stewart, Bran 9:08.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités — Stewart Bra, Reeds Pet mineures 17:40.

Prolongation

3—Peterborough, Atwell 3 (Murphy, Bova) 2:44
Aucune pénalité.

Tire au but

Brandon 7 7 6 0—20
Peterborough 13 6 12 3-36
Gardiens — Hunter, Brandon; Ellicott, Peterborough.



Alors que Steve Vickers saute de joie après avoir inscrit le premier filet des Rangers, Anders Hedberg, qui a obtenu une passe sur le but, lève les bras pour souligner l'événement et Ken Dryden ne peut que constater les faits. (Photolaser AP)

85 CKVL

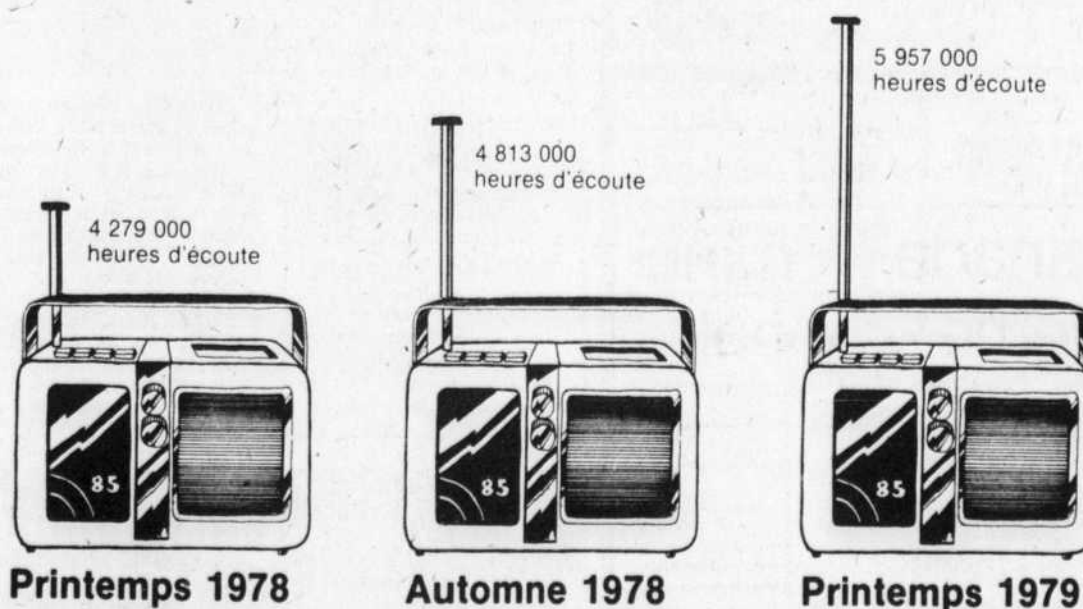
accueille chaque semaine

622 000

amis fidèles!

C'est le résultat des sondages BBM. Cela signifie:

5 957 000 heures d'écoute par semaine!



Une augmentation de 39,2% en un an.

LE NO 1 DES AFFAIRES PUBLIQUES

FAITES VOTRE PRIX

et Le Relais Chevrolet vous suggérera l'auto qui répond à vos besoins et à vos moyens



Chevette 1979
Neuve, 2 portes, moteur 1.6 litre, transmission automatique, couleur brun foncé. Pneus radiaux. Batterie à grand débit, allume-cigarettes.
\$4259.
Frais de transport et de préparation inclus. Stock 98106.



Monte Carlo 1979
Neuve, 2 portes, transmission automatique, servo-freins, servo-direction, pneus radiaux blancs, couleur intérieur et extérieur bleu, enjoliveur de roues.
\$6299.
Frais de transport et de préparation inclus. Stock 91142.



Chevrolet Belair 1979
Neuve, 2 portes, moteur V8-305, automatique, servo-freins, servo-direction, pneus radiaux blancs, couleur intérieur et extérieur bleu, dégivreur.
\$6299.
Frais de transport et de préparation inclus. Stock 90167.

Les modèles illustrés peuvent être offerts aux modèles suivants

Le Relais vous offre un excellent choix de: Nova, Camaro, Chevette, Monte Carlo, Corvette, Monza, Chevrolet Malibu et camionnettes Chevrolet



FACE AU MÉTRO JARRY

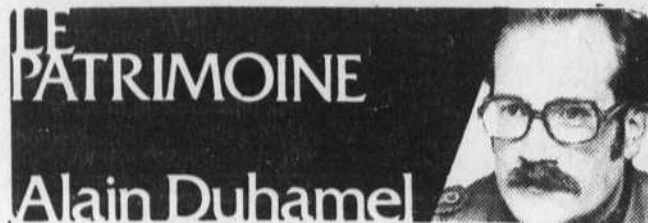


Le Relais
CHEVROLET LTÉE

Angle Jarry et Lajeunesse.

Tél: 276-2541

LOCATION À LONG TERME



Des choix difficiles

Des contraintes budgétaires ont obligé récemment la Direction générale du patrimoine à réexaminer les dossiers qu'elle désirait engager dans la procédure de classement depuis plusieurs mois.

Depuis quelques semaines, en effet, un comité de sélection des requêtes en classement a repris l'examen des dossiers qu'il avait retenus l'an dernier pour fins de recherche et de traitement en vue du classement. Pour un nombre indéterminé de requérants, ce nouvel examen, inspiré beaucoup plus par des contraintes budgétaires que par des critères objectifs d'évaluation des dossiers, signifiera le rejet ou la mise au rancart sine die de leur dossier. Après avoir reçu une première réponse favorable, les requérants recevront une seconde réponse, contredisant la première, sans que leur dossier ait évolué.

Chaque année, la Direction générale du patrimoine reçoit des centaines de requêtes en classement de citoyens, de sociétés locales ou d'administrations municipales. Toutes les demandes font l'objet d'un premier tri au comité de sélection. Il s'agit d'une procédure interne de la Direction générale du patrimoine destinée à accélérer l'acheminement d'une première réponse au requérant en lui indiquant les chances relatives d'une conclusion heureuse de ses démarches.

Les membres de ce comité, recrutés parmi les professionnels de plusieurs services et divisions de la Direction générale du patrimoine, jugent habituellement les requêtes en s'appuyant sur la valeur intrinsèque apparente du monument proposé, sur la menace de destruction ou de perte qui pèse sur lui et sur

l'intérêt du milieu à son égard. En cas de doute, le comité retient le dossier pour étude supplémentaire.

Dès lors que les contraintes budgétaires obligent le comité à juger de nouveau des requêtes qu'il avait d'abord retenues, en toute objectivité, les professionnels ont des choix de plus en plus difficiles à faire puisqu'ils doivent tenir compte, désormais, avant toute autre chose, de la mauvaise fortune de la Direction générale du patrimoine au Conseil du Trésor.

Les travaux de ce comité de sélection ont créé un malaise dans les relations entre la Direction générale du patrimoine et la Commission des biens culturels, organisme consultatif que le ministre des Affaires culturelles a l'obligation de consulter avant de classer ou de reconnaître un bien culturel.

La Commission des biens culturels examine les dossiers que lui propose la Direction générale du patrimoine ou que le ministre des Affaires culturelles porte à son attention. Elle peut aussi, de sa propre initiative, étudier toute question relative au patrimoine. Elle est composée d'experts dans certaines disciplines ou de personnes réputées pour leurs interventions dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

Certains estiment que la Direction générale du patrimoine intervient dans les attributions de la Commission des biens culturels en effectuant une sélection à laquelle la Commission n'est nullement associée bien qu'elle ait le devoir de recommander au ministre de classer ou de reconnaître un bien. D'autres affirment que la Direction générale, par souci d'efficacité administrative, a mis en place un mécanisme de réponse dans des délais raisonnables qui lui permet ensuite de mener une expertise approfondie sur les dossiers qui le justifient.

Pour l'heure, la Commission des biens culturels est informée des travaux du comité de sélection et des réponses données aux requérants.

D'une manière générale, les requérants devraient toujours informer la Commission des biens culturels de leurs démarches auprès du ministère des Affaires culturelles. Il est déjà arrivé que la Commission, grâce à son initiative, ait contribué à la conclusion heureuse d'un dossier pour lequel, ailleurs, on avait manifesté peu d'empressement. C'est une des qualités de cette Commission d'être indépendante d'esprit.

Bien que la Commission des biens culturels ne soit en rien un mécanisme d'appel des décisions de la Direction générale du patrimoine, rien ne lui interdit de reprendre à son compte l'examen d'un dossier fermé au ministre. Elle sera d'autant plus à l'aise de le faire que des requérants le lui

demandent avec insistance.

Bourlamaque — La Commission des biens culturels a recommandé récemment le classement en site historique du village minier de Bourlamaque, dans la municipalité de Val D'Or.

Depuis 1972, des groupes du milieu avaient entrepris des démarches auprès du gouvernement québécois pour la préservation de ce village unique constitué de maisons en rochers construits entre 1934 et 1938.

Le village de Bourlamaque, intégré à la municipalité de Val D'Or depuis 1968, a commencé à prendre forme lorsque la compagnie Lamaque a mis en exploitation un gisement d'or. Utilisant le bois de la forêt environnante, la compagnie a construit un village pour y loger ses employés. Le village comporte une soixantaine de bâtiments dominés, en arrière-plan, par le puits de la mine.

Sur le plan architectural, le village a conservé son unité et son homogénéité. Sur un côté, trois maisons, plus imposantes et plus luxueuses, réservées autrefois aux dirigeants de la compagnie, dominent des rangées de petites maisons à un étage. A quelques exceptions près, les habitants du village ont conservé les maisons en bon état et leur ont apporté peu de transformations.

La recommandation de la Commission des biens culturels s'adresse à la fois au ministre des Affaires culturelles, à l'administration municipale et à d'autres ministères de l'Etat québécois.

Outre le classement en site historique, la Commission recommande au ministre des Affaires culturelles d'encourager la création et l'animation d'un centre d'interprétation sur l'aventure minière dans le Nord-Ouest québécois.

L'administration municipale, il est recommandé de se prévaloir des dispositions de la Loi des biens culturels pour mettre en vigueur des règlements municipaux visant à protéger le milieu. Une entente entre le ministre et l'administration municipale, semblable à celles que le ministre a conclues récemment avec quelques autres villes québécoises, devrait favoriser la participation municipale à la mise en valeur du site, de ses espaces verts et de sa zone périphérique.

Enfin, la Commission recommande au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à prendre toutes les dispositions pour la promotion du village et, dans le même sens, invite le ministre des Transports à installer sur les grands axes routiers une signalisation particulière du site historique.

Trois-Rivières — La ville des Trois-Rivières et le ministre des Affaires culturelles viennent de signer un proto-

cole d'entente pour la préparation d'un règlement de zonage et de règlements d'urbanisme pour le secteur historique de la ville.

Le secteur historique des Trois-Rivières couvre un territoire plus grand que celui visé par un arrondissement historique créé en mai 1964. Le règlement de zonage à préparer doit tenter de revaloriser le vieux quartier de la ville tout en assurant la protection du domaine bâti.

La contribution du ministère des Affaires culturelles consiste en une somme de \$12,000 devant couvrir les frais des études. La ville des Trois-Rivières doit remettre son projet de règlement à l'automne 1979.

Aux Trois-Rivières, comme à Laprairie, Cap-Rouge et à Sillery, la signature de ce protocole d'entente constitue la première étape d'un processus par lequel le ministère des Affaires culturelles confie de plus en plus de responsabilités aux administrations municipales. Une fois le règlement municipal approuvé, le ministère des Affaires culturelles laisse la maîtrise d'oeuvre dans l'ar-

rondissement à l'administration municipale.

En milieu rural — Le Conseil des monuments et sites du Québec tiendra la fin de semaine prochaine un colloque sur le thème du patrimoine en milieu rural.

Ce colloque coïncidera avec l'assemblée générale annuelle de l'organisme au parc de l'Artillerie, à Québec, le 18 mai, en soirée. Le lendemain, le colloque prendra la route en direction de Deschambault.

En effet, les participants, après s'être rassemblés au pavillon de Koniack, à l'Université Laval, se tiendront à Neuville « Eglise Saint-François-de-Sales », à Pont-Rouge « Moulin Marcoux » et à Deschambault « Vieux Presbytère et Moulin de la Chevrotière ». Le lendemain, le 20 mai, les participants se dirigeront du côté de Beaumont « Domaine seigneurial », de Montmagny « Manoir Couillard-Dupuis », puis à Saint-Roch-des-Aulnaies (moulin banal et manoir).

Le colloque, organisé avec le concours du ministère des Affaires culturelles, se propose de souligner particulière-



Le village de Bourlamaque, à Val d'Or, qui deviendra un site historique.

ment la contribution des groupes locaux et des administrations municipales à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Archives de Longueuil — Les Archives nationales du Québec « ANQ », à la demande de la Société d'histoire de Longueuil, feront l'acquisition des archives de la famille du baron de Longueuil dont les descendants vivent dans le sud de la France.

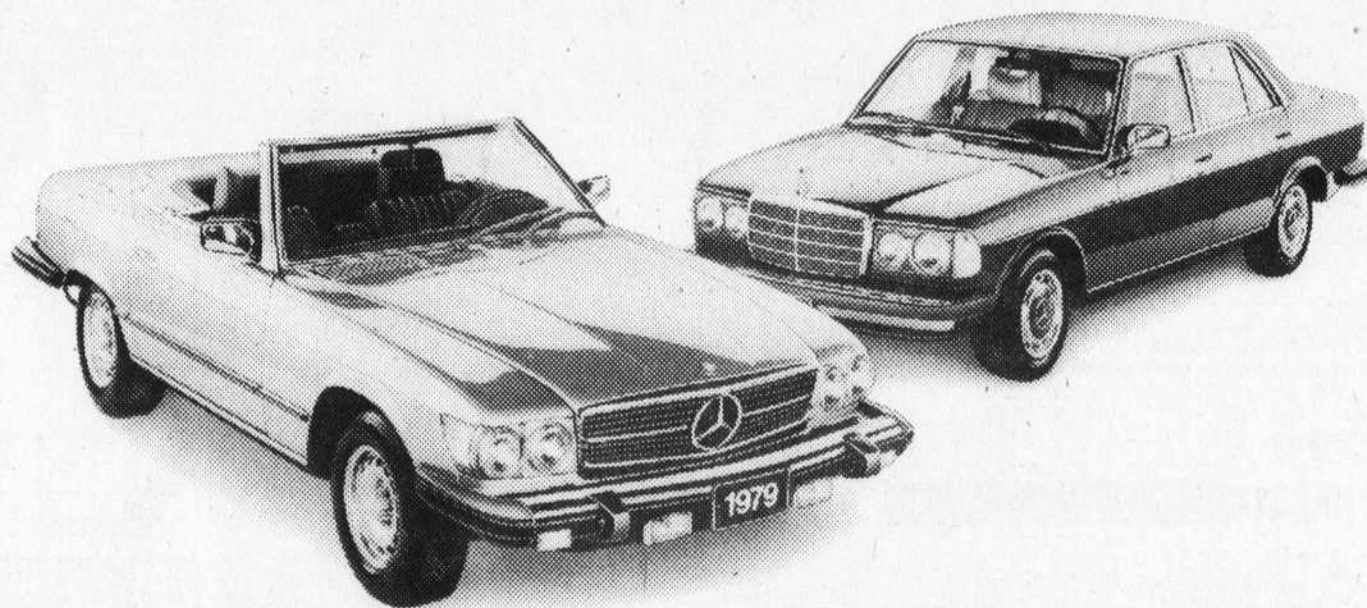
Le fonds d'archives comprend 87 documents, dont le tiers sont des originaux. Parmi ces documents, il se trouve une carte de la baronnie dressée au XIXe siècle à la

demande du baron Charles-Edwin Grant.

Les démarches en vue d'acquiescer ce fonds d'archives ont commencé en 1973 lorsque la Société d'histoire de Longueuil apprenait qu'un chercheur québécois avait pris contact avec la famille Grant. Dans le cadre d'une recherche sur le château fort, M. Louis Lemoine, historien, avait persuadé les ANQ de s'intéresser à ces documents. Avec l'appui du maire de la ville, M. Marcel Robidas, qui tient une correspondance suivie avec le XIe baron de Longueuil, les ANQ ont pu acquiescer ces précieux documents.

Restauration — Trois spécialistes des archives et de la conservation des documents anciens viennent de constituer une nouvelle compagnie spécialisée dans la restauration à la main des documents, parchemins, manuscrits, gravures et autres pièces semblables. Denise Pélissier, archiviste, Jacques Turner et Michael Thompson, tous deux conservateurs - restaurateurs, espèrent combler un énorme besoin en conservation des documents anciens. Leur compagnie, appelée *Les restaurations Panacée*, est la première du genre au Québec et a ses bureaux au 407 boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

Vous pouvez gagner ces fabuleuses Mercedes-Benz...



... en un tour de clé!

Vous pouvez gagner* un des dix sedans Mercedes-Benz 240D en ouvrant votre premier compte d'épargne ou de chèques au Trust Royal.

Passez à une succursale d'épargne du Trust Royal et ouvrez un compte d'épargne ou de chèques, en faisant un dépôt d'au moins \$100; vous

avez alors droit à essayer une clé dans les deux serrures-concours qui s'y trouvent. Si vous ouvrez

un compte d'épargne et, en plus, un compte de chèques, la caissière vous remettra une deuxième clé, pour tenter votre chance une nouvelle fois.

Si votre clé ouvre la serrure "Mercedes", vous gagnerez* un sedan diesel Mercedes-Benz 240D 1979, (valeur approximative au détail \$20,750).

Si votre clé ouvre la serrure "Dollar d'argent", la caissière vous la rachètera contre une pièce d'un dollar canadien.*

Cette clé ouvre obligatoirement l'une des serrures.

Entrez dans la course au Grand Prix!

Vous pouvez gagner à la fois une décapotable sport Mercedes-Benz 450SL et un sedan Mercedes-Benz 240D en faisant simplement des dépôts à votre compte d'épargne ou à votre compte de chèques du Trust Royal.

Chaque fois que vous faites un dépôt de \$100 dans l'un ou l'autre compte, la caissière vous remet un Bulletin de participation "Grand Prix" (jusqu'à concurrence de 50 bulletins par dépôt). Il vous suffit de remplir ce bulletin et de le glisser dans la boîte du concours, à une succursale d'épargne du Trust Royal.

Si votre bulletin est choisi lors du tirage du Grand Prix et si vous possédez à la fois un compte d'épargne et un compte de chèques au Trust Royal, avec un solde d'au moins \$100 dans chaque compte le 2 août 1979, vous gagnerez* la décapotable sport 450SL et le sedan 240D (valeur approximative au détail \$63,150)... simplement en faisant des dépôts à un compte d'épargne et à un compte de chèques du Trust Royal.

Si votre bulletin est choisi lors du tirage du Grand Prix et que vous ne possédez qu'un compte d'épargne au Trust Royal (ou qu'un compte de chèques), présentant un solde d'au moins \$100 le 2 août 1979, vous gagnerez* la décapotable sport Mercedes-Benz 450SL.

Venez dès aujourd'hui! Ce concours prendra fin le 30 juin 1979. Le tirage du Grand Prix aura lieu vers le 2 août 1979.

*A condition de répondre correctement et en temps limité à une question-épreuve (voir règlements). **Les dollars d'argent canadiens sont en nickel à 100%.

En faisant tout simplement des dépôts à vos comptes d'épargne et de chèques au Trust Royal



Bureaux à:

Montréal*, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean et Rimouski
*17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.
Pour renseignements appelez 876-2525

Peut participer au concours, tout individu de 18 ans ou plus. Vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant le concours à la succursale d'épargne du Trust Royal la plus proche de chez vous. Il y a 10 clés gagnantes sur un total de 850,000 clés (dont 750,000 ont été distribuées dans autant de foyers au Canada et 100,000 seront remises à nos succursales d'épargne).

NETTOYEUR

P. M.

Service d'une heure
au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial. Pour informations:

Swissca Incorporée
866-9237



VACANCES '79

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00
ÉTATS-UNIS: \$5.00

À ces tarifs, ajouter \$1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐

Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom

Adresse actuelle

Adresse de vacances

à compter du

reprise le

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)